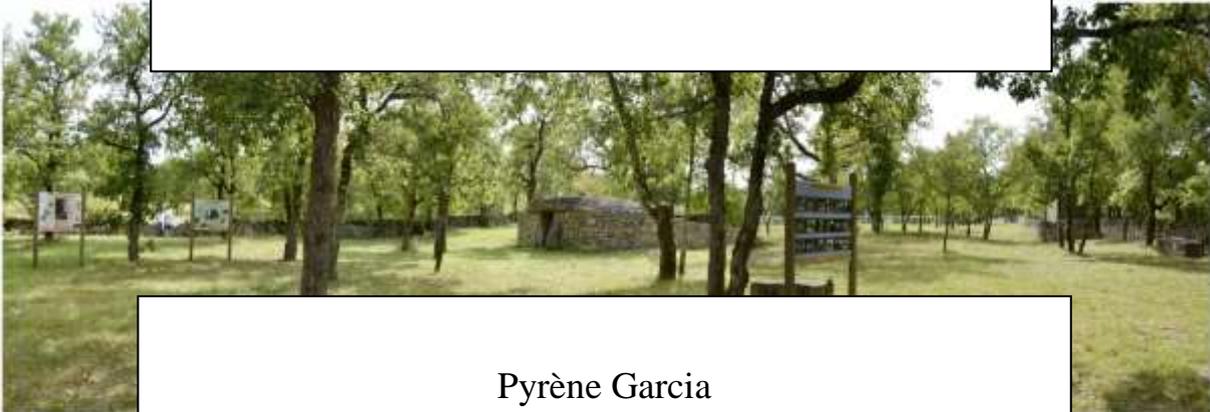


# VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

« ENJEUX DE CONSERVATION ET DE  
VALORISATION. LES MEGALITHES  
DU PARC DES CAUSSES DU QUERCY :  
DU DIAGNOSTIC AU PLAN  
D' ACTIONS »



Pyrène Garcia  
Ingénierie du Développement Territorial  
2011-2014



# VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

« ENJEUX DE CONSERVATION ET DE  
VALORISATION. LES MEGALITHES  
DU PARC DES CAUSSES DU QUERCY :  
DU DIAGNOSTIC AU PLAN  
D' ACTIONS »



Pyrène Garcia  
Ingénierie du Développement Territorial  
2011-2014

Maitre de stage : Nils Brunet  
Tutrice de stage : Armelle Maumelat



« L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup. »

# Remerciements

---

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe du PNR des Causses du Quercy qui a su m'accueillir chaleureusement et tout particulièrement Nils Brunet, directeur adjoint, mon maître de stage qui m'a suivie tout au long de ma mission ;

Philippe Andlauer le directeur qui a su m'éclairer de manière ponctuelle et efficace et l'ensemble de l'équipe de chargés de mission du pôle Développement Aménagement Culture pour leur aide et conseils.

J'ai eu le plaisir de collaborer avec les membres du Service Régional de l'Archéologie Midi Pyrénées (DRAC) : Mireille Leduc et Laurent Sévègnes que je remercie chaleureusement pour leur appui d'experts et le regard d'archéologue qu'ils ont porté sur mon travail.

Je tiens également à remercier Dominique Deligny et Eric Labastie de la Cellule archéologique départementale qui m'ont permis d'accéder au fond documentaire départemental.

Merci à Bertrand Defois, conservateur du musée du Pech Merle pour ses suggestions et relectures.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble des personnes qui ont donné de leur temps pour m'accompagner sur le terrain : Jacques Pourcel, Yves Lacam, Mariette et Guy Body, Alain du Fayet de la Tour.

Enfin, je remercie Armelle Maumelat pour son soutien, ses conseils et avis tout au long de mon stage mais aussi de l'année d'option.

# Résumé

---

Les **mégalithes** sont des éléments identitaires des paysages et de l'histoire du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Il y en a actuellement plus de 600 recensés dans le département du Lot et environ 400 sur le territoire du Parc. Les constructions mégalithiques sont incontestablement un **patrimoine** archéologique d'exception qui a cependant beaucoup de mal à faire sa place à côté des châteaux, grottes, églises... et faute d'une politique de **conservation** et de **valorisation**, ces monuments sont aujourd'hui en péril.

Le Parc, en partenariat avec les services de l'Etat et départementaux, a décidé de mettre en œuvre des actions pour préserver ce riche patrimoine au moins sur son aire d'influence.

A travers la mission de stage proposée, il a été possible d'établir un diagnostic sur un périmètre représentatif du mégalithisme quercinois et d'établir une **stratégie** ainsi qu'un **plan d'actions** pour les années à venir. En parallèle, un document à vocation touristique rentrant dans le cadre de la stratégie a été produit.

**Mots Clefs : conservation ; protection ; patrimoine, valorisation ; mégalithes ; stratégie d'actions ; plan d'action**

# Abstract

---

The **megaliths** are part of the identity of the landscapes and the history of the Regional Natural Park of Causses du Quercy. Over 600 monuments are identified in the department of Lot and about 400 are situated in the Park area. Megalithic constructions are an exceptional archaeological **heritage** which has difficulties to make its place alongside the castles; caves, churches ... With the absence of an efficient policy of conservation and development, those monuments are now endangered.

The Park, in partnership with the government services and the department, has decided to implement actions in order to **preserve** and **promote** this rich heritage at least in its area of influence.

Through my internship mission, it had been possible to make a diagnosis on a perimeter representative of megaliths of Quercy and then establish a **strategy** and **plan of actions** for the coming years. In parallel, a touristic brochure about megalithic in Quercy was produced.

**Key words: megaliths, strategy of actions, plan of actions, heritage, preservation, promotion**

# Table des abréviations

---

ADT : Agence de Développement Touristique

BNF : Bibliothèque Nationale de France

CNPN : Comité National de Protection de la Nature

DDR: Dotation de Développement Rural

DETR: Dotation d'équipement des territoires ruraux (résulte de la fusion DGE et DDR)

DGE: Dotation Globale d'Équipement

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

FEADER: Fond Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER: Fond Européen de Développement Régional

FNADT: Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire

IPAMAC : Inter Parc du Massif Central

Leader: Liaison entre les actions de développement de l'économie rural

MH: Monuments Historiques

PNR : Parc naturel régional

PNR CQ : Parc naturel régional des Causses du Quercy

SRA : Service Régional de l'Archéologie

# Table des figures

---

Figure 1: cartes de localisation Parc et département/.....	2
Figure 2: carte Pays Bourian/.....	1
Figure 3: répartition des financements pour les actions du Parc/.....	4
Figure 4: dolmen de Pech Laglaire 2-commune de Gréalou- avant restauration/.....	4
Figure 5: dolmen de Pech Laglaire 2- commune de Gréalou- après restauration/.....	4
Figure 6: schéma descriptif d'un dolmen caussenard/.....	1
Figure 7: déroulé du stage/.....	16
Figure 8: tableau récapitulatif du nombre de monuments par communes diagnostiquées/.....	18
Figure 9: carte des communes diagnostiquées/.....	18
Figure 10: schéma explicatif méthodologie stratégie/.....	24
Figure 11: relations PNR/Prestataires/.....	14
Figure 12: schéma illustratif de la méthode appliquée pour la conception du livret/.....	26
Figure 13: part des monuments potentiellement valorisable/.....	27
Figure 14: répartition des monuments entre domaine public et privé/.....	30
Figure 15: concentration mégalithique en France/.....	36

# Tables des matières

---

Remerciements.....	4
Résumé.....	5
Abstract.....	6
Table des abréviations.....	7
Table des figures.....	8
Tables des matières.....	9
Introduction.....	1
Partie 1 : contexte et problématique de la mission.....	2
1) Le Parc naturel régional des Causses du Quercy : un territoire de projets.....	2
1.1) Un territoire rural.....	2
1.2) Un fonctionnement transversal et complexe essentiel.....	3
1.3) Des orientations définies par une Charte.....	5
1.3)1. La nouvelle Charte 2012-2024 du PNR CQ et la valorisation du patrimoine.....	5
1.3)2. Les partenaires associés à la mission de stage.....	7
1.3)3. Des actions complémentaires par une mise en réseau élargie.....	9
2) Une place actuellement minime du mégalithisme dans la conservation et la valorisation du patrimoine à l'échelle locale.....	11
2.2) Qu'est-ce que le mégalithisme ?.....	11
2.3) Concepts de patrimoine, protection, conservation.....	12
2.3)1 la notion de patrimoine.....	12
2.3)3 La conservation.....	13
2.3)2 La protection.....	13
2.4) La valorisation : un moyen de conservation ?.....	14
2.4)1. Deux notions qui s'opposent.....	14
2.4)2. ... Mais dont la synergie est nécessaire.....	14
Partie 2 : méthodologie : du diagnostic à la stratégie au plan d'actions.....	16
1) S'approprier le sujet par un travail bibliographique préliminaire.....	16
2) Inventaire et diagnostic des monuments.....	17
2.1) La question du périmètre territorial à prendre en compte.....	17
2.2) La création d'outils méthodologiques de hiérarchisation et de qualifications des monuments en amont de la phase de terrain.....	18
2.2)1. Choix des critères d'évaluations.....	18
2.3) Phase de terrain.....	20
2.3)1. Le volet « inventaire ».....	20
2.3)2. Le volet « entretiens ».....	20

2.4) Phase de synthèse en vue d'une évaluation de l'état de conservation et de valorisation des monuments diagnostiqués.....	22
2.4)1. Traitement des données.....	22
2.4)2. Choix des groupes de monuments (typologie).....	22
2.5) Quelles valorisations ? : Phase de Benchmarking .....	23
3) L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions en faveur des mégalithes ... ..	24
4) ... Pour une meilleure gestion qui passe par la mise en place d'actions concrètes .....	25
2.6) Réalisation d'un livret « Découvrir » et d'une signalétique d'interprétation .....	25
2.6)1. Du cahier des charges au choix des prestataires .....	25
2.6)2. Des idées à la conception .....	26
Partie 3 : Résultats et discussion .....	27
1) Des constats suite au diagnostic .....	27
1.1) Un état de conservation critique .....	27
1.2) Des balbutiements et des essais de valorisation pas forcément visibles.....	28
1.2)1. Des circuits de randonnée .....	28
1.2)2. Des actions associatives .....	28
1.2)3. Une offre informative limitée .....	28
1.2)4. Une riche littérature .....	29
1.3) Un problème de taille : la propriété privé.....	30
2) La stratégie et le plan d'actions : qu'est ce qui en découle?.....	31
2.1) ... sur un périmètre et un échantillon restreints.....	32
2.2) ... à décliner à différentes échelles territoriales et temporelles .....	32
2.3) Des actions effectives dès 2014.....	32
2.4) Une stratégie à développer et à poursuivre dans le futur .....	32
3) Retour sur la méthode .....	33
3.1) Tout au long de la mission : des attentes à la réalité du terrain .....	33
4) La nécessité et la difficulté d'un travail multi- partenarial .....	34
4.1) Un appui technique, scientifique et financier primordial .....	34
4.1)1. Le Service Régional de l'archéologie et la cellule archéologique départementale.....	34
4.1)2. Des acteurs locaux incontournables et la pertinence d'un collectif d'animation.....	34
5) Vers une politique inter- Parcs ?.....	36
Conclusion .....	37
Bibliographie.....	38
Table des annexes .....	39

# Introduction

---

Le Lot est un département fort de son patrimoine, connu pour ses « Grands Sites » (Saint Cirq Lapopie, Rocamadour, Cahors... ) qui attirent à chaque saison touristique des centaines de milliers de visiteurs. Cependant le Lot ce n'est pas seulement ces grandes entités, c'est aussi et avant tout du petit patrimoine, et comme le disait le précédent slogan de l'agence de tourisme du Lot : « une surprise à chaque pas »... Les mégalithes, en très grand nombre, font partie de ce petit patrimoine peu connu, peu valorisé et de ce fait inévitablement dégradé.

On recense aujourd'hui plus de 620 monuments à l'échelle départementale, ce qui fait du Lot le 3<sup>ème</sup> département de France en termes de concentration en mégalithes, derrière l'Aveyron et l'Ardèche.

Cependant suite à un état des lieux initié par le Service régional de l'archéologie en 2005, il s'est avéré que les mégalithes lotois avaient besoin de politiques actives afin d'être préservés. Bien que l'application de la loi MH de 1913 permette une meilleure préservation, de la plupart des monuments, les mégalithes continuent de subir de nombreuses dégradations : seuls 45 monuments sont aujourd'hui classés.

Le Lot n'est pas connu pour le mégalithisme, pourtant il n'a rien à envier à la Bretagne. Préserver ce patrimoine, c'est permettre à nos contemporains et aux générations futures de connaître l'histoire des premières grandes constructions quercinoises et des tous premiers agriculteurs qui ont su s'approprier les territoires en les aménageant à leur manière.

La préservation peut se faire à travers la valorisation touristique des monuments mais également par des actions de sensibilisation, de découverte, éducatives.

Ces modalités rentrant complètement dans le cadre des missions du Parc, celui-ci a entrepris en 2013 la réhabilitation du dolmen de Pech Laglaire 2 sur la commune de Gréalou (en partenariat avec le SRA et la Cellule Archéologique Départementale). Cette première expérience se poursuit par le biais d'un stage de 6 mois portant sur la valorisation et la conservation des monuments mégalithiques sur le territoire du Parc.

Le sujet étant vierge de tous travaux au sein du Parc, cela m'a permis de créer et d'établir une méthodologie spécifique mais applicable à d'autres « produits touristiques » patrimoniaux et de pousser mon questionnement assez loin sur les questions de valorisation afin de répondre aux attentes du Parc et du SRA mais aussi de les réajuster.

On peut donc légitimement se poser la question de savoir si **« la mise en place d'une politique locale de valorisation et de conservation des mégalithes quercinois peut répondre aux enjeux de préservation et de reconnaissance de ce patrimoine archéologique ? »**

A travers l'exposé qui va suivre, nous tenterons de donner une réponse à cette question, dans un premier temps à travers la contextualisation du projet sur le territoire d'étude et la précision des concepts associés à la mission de stage, puis en explicitant la méthodologie mise en œuvre en discutant des résultats obtenus.



# Partie 1 : contexte et problématique de la mission

## 1) Le Parc naturel régional des Causses du Quercy : un territoire de projets

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy, créé en 1999, couvre une partie du département du Lot dans l'actuelle Région Midi Pyrénées.

Défini comme un territoire de projets, il est structuré par un syndicat mixte qui met en œuvre des actions d'ordres divers afin d'en favoriser le développement économique, culturel, éducatif, environnemental.

C'est une structure qui apporte de l'ingénierie aux collectivités locales qui n'ont pas des moyens financiers et humains suffisants pour dynamiser ce territoire rural.

Les limites géographiques du Quercy sont les suivantes: la majorité du département du Lot, une partie du Tarn et Garonne (Moissac, Montauban...), le Périgord et le Rouergue (Aveyron).

L'ensemble du périmètre du Parc est situé dans le Quercy lotois.

### *Qu'est-ce que le Quercy ?*

L'étymologie du mot Quercy vient du nom du peuple gaulois des Cadurques.

Leur nom s'apparenterait à la racine gauloise cados = cadros, beau, et sa forme première reconstituée, cad-or-ci pourrait signifier "ceux qui vivent sur les bords d'une belle rivière", que l'on peut assimiler au Lot.

(Labrousse, 1993)

### 1.1) Un territoire rural

Son périmètre se dessine autour d'une unité géologique karstique. Il se positionne sur la zone la plus centrale et la plus rurale du département du Lot et s'étend ainsi sur près de 180 000 hectares comprenant 102 communes présentant 3 types de paysages différents : les causses<sup>1</sup>, les vallées<sup>2</sup> et le Limargue<sup>3</sup>.

Le territoire du Parc peut se diviser en 5 zones aux caractéristiques et dynamiques différentes :

1. La **frange Nord-Est**, caractérisée par des paysages alternant vallées et petites collines, la culture céréalière et l'élevage bovin y sont prédominants. Cette zone subit une forte pression due à l'urbanisation.

---

1 Un **causse** est un plateau karstique (calcaires) fortement érodé caractéristique des auréoles sédimentaires du sud et de l'ouest du Massif central français et dont les habitants sont dénommés *caussenards*.

<sup>2</sup>Une vallée est une dépression géographique généralement de forme allongée et façonnée dans le relief par un cours d'eau, dans le cas du Lot : le Lot, le Célé et le Vers sont les principaux cours d'eau du département)

<sup>3</sup> Le Limargue est une région naturelle de France située au nord-est département du Lot. C'est une région de terrains marno-argilo-gréseux que l'on assimile aux premiers contreforts du Massif central.

2. La **frange Ouest**, caractérisée par des vallées sèches, une déprise agricole qui se ressent par la fermeture des milieux (les arbres gagnent). Là aussi, l'urbanisation notamment l'étalement urbain des bourgs se fait fortement ressentir.
3. Les **Causses** de Gramat, Saint Chels, Gréalou, Limogne..., caractérisés par la présence de grands plateaux calcaires où la roche affleure. L'habitat encore traditionnel est concentré autour des zones d'activités agricole.
4. Les **vallées du Lot et du Célé** ainsi que leurs affluents, très encaissées, la présence d'eau les rend très fertiles (apports d'alluvions), encadré par de larges falaises sur lesquelles se sont implantés les bourgs.
5. La **frange Sud**, associée au Quercy Blanc et caractérisée par des pentes et des ravines marneuses dont les coteaux sont cultivés. l'habitat y est rare et très dispersé mais offre une meilleure accessibilité au bassin de vie de Montauban et Toulouse.

De par sa configuration géologique et paysagère, le territoire du Parc se retrouve assez éloigné des centres d'activités économiques du département, et la desserte routière n'est pas pour améliorer cet enclavement. L'activité a donc du mal à se pérenniser, ce qui pousse les actifs à partir vers les zones d'emploi (Cahors, Figeac, Montauban, Brive...) d'où un noyau fort de population vieillissante.

L'activité agricole est encore forte sur le territoire (environ 11%<sup>4</sup> des habitants du Parc sont exploitants agricoles ou ouvriers agricoles)<sup>2</sup> même si la tendance est à la baisse. On observe une agriculture d'élevage, principalement ovin viande sur les causses, ainsi que bovins et volailles notamment en Limargue.

Le périmètre du Parc recouvre une zone d'une très grande diversité, dotée d'un patrimoine riche (paysages, constructions, faunes, flore...)

Cet isolement apporte aussi ses avantages quant aux aspects paysagers et environnementaux : préservation des ressources (eau, bois), d'une agriculture de qualité, des villages à l'architecture authentique... Ce qui en fait un territoire propice et attractif pour les activités touristiques de pleine nature favorables à la découverte du patrimoine diffus.

## 1.2) Un fonctionnement transversal et complexe essentiel

Le PNR CQ est géré par un syndicat mixte d'aménagement et de gestion dans lequel on retrouve les collectivités locales et territoriales signataires de la Charte.

On retrouve différentes instances qui participent au fonctionnement et aux projets mis en œuvre:

- Un **Comité syndical** composé d'élus représentant les Communes et les Communautés de communes du territoire du Parc. Il se réunit trimestriellement et vote les programmes d'actions proposés par l'équipe technique.
- un **Bureau syndical** (délégation faite par comité) composé de membres élus en son sein pour le traitement de la majorité des dossiers courants et le fonctionnement d'une équipe technique.

Les instances délibérantes (Comité syndical et Bureau syndical) ont un rôle central dans la gestion, l'organisation et le fonctionnement du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Trois Commissions consultatives proposent et jugent des actions mises en œuvre en matière :

---

<sup>4</sup> Données Insee 2006



**Figure 2: carte Pays Bourian/**

*Source: <http://www.paysbourian.fr>*

Le Pays Bourian est un Pays au sens de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT dite Loi Voynet) du 25 juin 1999.

Un Pays n'est pas une collectivité: c'est une catégorie administrative française d'aménagement à caractère géographique désignant un territoire présentant une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi » afin d'exprimer « la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres » et de permettre l'étude et la réalisation de projets de développement.

Il forme avec le PNR CQ, le GAL Pays Bourian, porteur du programme Leader 2007-2013. La nouvelle programmation étant en cours et la Région décidant aujourd'hui des territoires porteurs de Leader, cette organisation risque d'être modifiée.

*Source : [www.paysbourian.fr](http://www.paysbourian.fr)*

- d'habitat, d'urbanisme, de paysage, d'environnement et de patrimoine,
- d'activités économiques,
- de culture, d'animation, de vie sociale et de communication.

Elles sont constituées de membres du Comité syndical, de représentants d'organismes partenaires et de personnes qualifiées dans le domaine concerné.

L'aménagement durable du territoire nécessite avant tout la pratique de la démocratie participative. Une pratique rendue possible par 3 comités composés de personnes extérieures au Syndicat mixte:

- un Comité économique et social,
- un Comité scientifique et de prospective,
- un Comité de la vie associative.

Afin de mener à bien ses missions au service des collectivités locales, des habitants et des visiteurs, le Parc naturel régional des Causses du Quercy dispose d'une équipe technique pluridisciplinaire chargée d'appliquer sur le terrain la politique de développement, d'aménagement et de préservation du territoire, définie dans la Charte du Parc.

Le Parc est financé dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région. 2014 est une année de transition avec la fin du contrat 2008-2013. Le Parc peut donc accompagner des porteurs de projets de son territoire éligibles au dit contrat (collectivités locales, associations, privés...), au moyen de dotations alimentées en partie par l'Etat, la région Midi Pyrénées, le département du Lot et l'Europe.

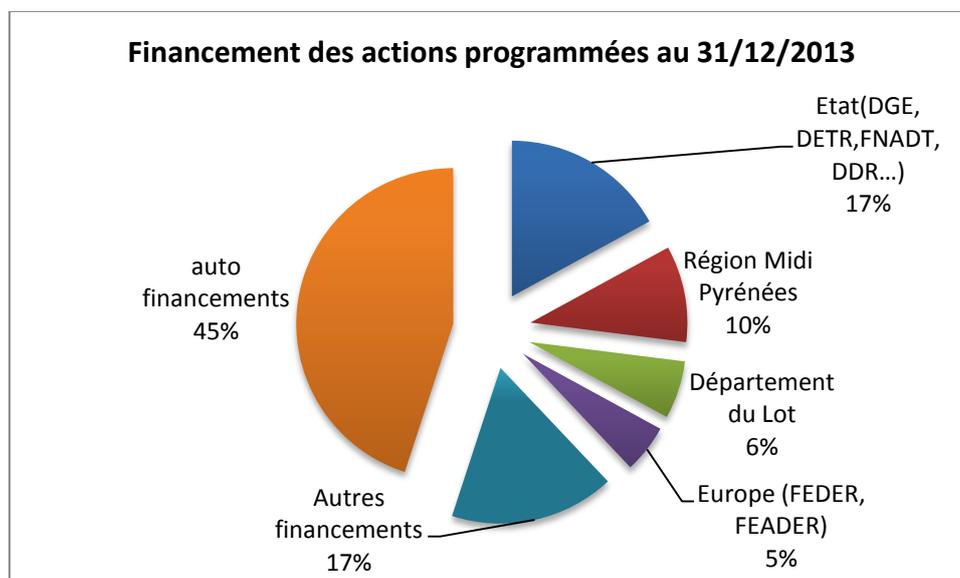


Figure 3: répartition des financements pour les actions du Parc/

Source : Pyrène Garcia PNR CQ

Associé au Pays Bourrian, le syndicat mixte du Parc porte le GAL du Pays Bourrian et gère donc les enveloppes Leader, financements qui, on le verra par la suite, ont été nécessaires pour la réalisation d'une partie de ma mission.

### 1.3) Des orientations définies par une Charte

La charte est le contrat qui concrétise le projet du territoire du Parc. Elle est approuvée par les communes constituant le territoire du Parc, ainsi que par la (ou les) région(s) et départements concernés, et les partenaires socioprofessionnels et associatifs.

Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Elle a pour but d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques.

Elle est révisée tous les 12 ans afin de suivre les évolutions et les besoins du territoire.

Son élaboration se fait suite à un diagnostic du territoire prédéfini du Parc.

Elle comporte <sup>5</sup>:

- Le projet de protection et de développement du territoire pour les 12 ans à venir et les règles du jeu que se donnent les partenaires pour sa mise en œuvre ;
- Le plan du Parc qui décline les interventions prévues en fonction des particularités du territoire ;
- Les statuts de l'organisme de gestion du Parc, ses moyens financiers et humains ;
- Les instances consultatives (comité scientifiques, commissions...) de l'organisme de gestion
- Un programme d'actions prévisionnel à trois ans précis et chiffré ;
- Le projet de convention d'application de la charte par l'État, convention signée par le Préfet de Région concerné, dès la création du Parc.

#### 1.3)1. La nouvelle Charte 2012-2024 du PNR CQ et la valorisation du patrimoine

La précédente et toute première Charte est datée de 1999. Afin de suivre les exigences de la fédération des PNR, celle-ci a été révisée en 2012. A travers sa Charte, le PNR défend un projet de territoire qui privilégie une politique de développement durable reposant sur 3 piliers : Environnement, Economie et Social.

La valorisation patrimoniale est un point largement abordé dans la Charte. Elle doit permettre de diffuser et de partager la culture commune des causses. On retrouve au cœur du territoire du Parc une grande diversité de patrimoines : les paysages typiques (les causses) mais aussi les constructions en pierre sèche (murets, cazelles<sup>6</sup>, lavoirs...), les lacs de Saint Namphaise mais aussi du patrimoine immatériel tel que la langue d'oc, les spécialités culinaires locales (le pastis : pâtisserie lotoise par excellence), les systèmes agricoles locaux (préservation des vieilles races locales : brebis caussenarde), un très riche patrimoine souterrain, géologique et préhistorique (les grottes à concrétions et ornées, les phosphatières, les mégalithes).

A travers la valorisation de son patrimoine, le Parc cherche à préserver et partager l'identité profonde des causses du Quercy.

Cette Charte a été présentée au Comité national de Protection de la Nature<sup>7</sup> afin d'être approuvée. Celle-ci paraissait ambitieuse, le CNPN a donc souhaité dans les 3 ans que le Parc mette en œuvre

---

<sup>5</sup> Source : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>

<sup>6</sup> Construction sommaire qui servait de refuge aux vigneron ou aux bergers en cas d'intempéries ou d'orages/ source : [www.linternaute.com](http://www.linternaute.com)

<sup>7</sup> Le CNPN est une commission administrative à caractère consultatif, missionnée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pour donner son avis sur les moyens propres à préserver et à restaurer la diversité de la faune et de la flore sauvage et des habitats naturels. Il examine également les mesures législatives et réglementaires prises en matière de protection de la nature par les autorités compétentes. Dans cette optique, il est systématiquement consulté sur les moyens destinés à assurer cette protection et donne des avis notamment aux Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux

des actions afin de prouver la faisabilité et la réalité de la nouvelle Charte. C'est donc dans le cadre de ce programme triennal que le projet de mise en valeur et de conservation des mégalithes a été initié.

Une mission de stage a donc été proposée. Il y avait 2 volets à réaliser pour le compte du Parc :

- ⇒ L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour la conservation et la valorisation des monuments
- ⇒ Suite à l'obtention de financements Leader, la réalisation d'une brochure touristique sur les mégalithes du Quercy Lotois.

***La Charte du PNR des Causses du Quercy comprend 3 grands axes :***

- **Axe 1** : Mettre en œuvre une gestion des ressources économe et garante de la qualité des patrimoines (Préserver la ressource souterraine, se mobiliser pour la biodiversité, conduire une gestion économe et paysagère de l'espace, améliorer l'autonomie énergétique).
- **Axe 2** : Innover pour développer l'activité et l'emploi. (Redynamiser les activités économiques par les marchés de proximité, développer l'agriculture et la forêt, développer le tourisme, maîtriser les impacts des activités économiques et humaines, promouvoir le territoire).
- **Axe 3** : Faire des Causses du Quercy un territoire accueillant, solidaire et ouvert. (Développer une offre d'habitat de qualité, favoriser l'accès aux équipements et services, renforcer l'attachement au territoire, mettre en valeur l'action culturelle, conforter les coopérations avec des partenaires et territoires).

Ma mission de stage se retrouve de manière très transversale à travers les 3 axes de la Charte :

- **Axe 1 – mesure 1.3.4** : Poursuivre des actions d'étude, de sauvegarde et de mise en valeur des patrimoines.
- **Axe 2 – mesure 2.3.2** : organiser et renforcer l'offre de découverte des patrimoines locaux
- **Axe 2 – mesure 2.5.3** : doter le territoire d'une politique exemplaire et innovante d'information
- **Axe 3 – mesure 3.3.1** : recevoir, transmettre et vivifier l'héritage culturel commun et la mémoire du territoire
- **Axe 3 – mesure 3.3.2** : agir pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'ensemble des actions qui vont être mises en place concernant les patrimoines mégalithiques vont donc devoir rentrer dans le cadre des différents axes et mesures concernant le patrimoine du Parc.

Ces actions vont permettre de répondre en partie en l'ensemble des problématiques qui se posent au sujet de ces monuments (comment les préserver, les faire connaître, les faire respecter, quels sont les moyens humains et financiers à mettre en œuvre pour faciliter la réalisation de ces projets ? ...)  
Ces actions ne pouvaient se mettre en place qu'en partenariat avec le Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées et la Cellule départementale archéologique du Lot.

### 1.3)2. Les partenaires associés à la mission de stage

Le SRA et la cellule archéologique sont l'appui technique indispensable à la mission tant au niveau financier que ressources.

Le SRA est un service de la DRAC, il dépend du ministère de la Culture et de la Communication. Il est missionné pour mettre en œuvre des inventaires, les politiques de protection du patrimoine archéologique mais aussi favoriser sa conservation. Il est aussi à l'origine de la programmation et la diffusion de résultats issus de la recherche. L'intégralité de ses missions se fait en application du Code du Patrimoine, elles se divisent en 3 grands champs<sup>1</sup>:

- **Etudier** : il est légalement chargé de coordonner toute l'activité de la recherche dans la région de laquelle il dépend. Dans le cadre réglementaire de la loi du 27 septembre 1941, validée en 1945, il instruit les autorisations de fouilles et délivre les autorisations ponctuelles de sauvetage ou sondage.
- **Protéger** : la protection des sites et vestiges est le souci constant du SRA qui intervient systématiquement dans le traitement des documents d'urbanisme et des demandes d'urbanisation du sol. Il instruit également les études d'impact des aménagements et des grands travaux : aménagement autoroutier, réseau ferroviaire, ZAC.
- **Promouvoir** : le service assure la diffusion et la promotion de la recherche. Cette politique se décline en plusieurs actions ponctuelles ou permanentes (expositions, Journées européennes du patrimoine, publications, congrès, séminaires) et se caractérise par une volonté de collaboration avec tous les partenaires régionaux.

Les actions sur le patrimoine historique et archéologique doivent systématiquement être validées par les services de l'Etat.

La Cellule départementale d'archéologie a pour vocation de conduire les opérations archéologiques sur le territoire du Lot, elle est rattachée au Conseil Général.

Elle doit assurer la **connaissance**, l'**étude**, la **conservation** et la **valorisation** du patrimoine archéologique départemental.

C'est elle qui réalise les diagnostics archéologiques décidés par l'Etat sur le territoire départemental.

Les associations présentent sur le territoire (nous verrons dans la partie méthodologie que j'ai effectué mon étude sur 5 communes), sont à l'initiative de certains projets de valorisation. Des représentants de celles-ci m'accompagnent également lors de ma mission, principalement pour leurs connaissances sur le terrain.

Elles sont aux nombres de 3 :

- « Découverte et Sauvegarde du patrimoine » commune de Limogne en Quercy
- « Mémoire et Sauvegarde du patrimoine » commune de Livernon
- « Racines » commune de Miers

Pour les 2 autres communes, Gréalou et Saint Chels, il n'y a pas d'associations spécifiques au patrimoine, c'est donc la commune et des habitants à titre personnel qui s'occupent des monuments mégalithiques.

Cette mission était donc souhaitée d'une part suite à l'étude initié en en 2005 par le Service régional de l'archéologie, qui avait missionné une étude sur l'état sanitaire d'un échantillon représentatif de monuments du Lot. Cette enquête a permis d'identifier l'impact des facteurs climatiques sur leur dégradation et de pointer le rôle majeur de l'homme dans la lente dégradation de ce patrimoine. Les dolmens subissent les effets de l'Homme et du temps. Aux tumulus arasés, voire détruits, s'oppose un monument central à ossature de pierres qui a mieux résisté mais qui est désormais également menacé de disparition : effondrées, érodées, renversées, nombre de chambres sépulcrales, excavées par des fouilles anciennes, sont irrémédiablement détruites.

Aujourd'hui 45 monuments bénéficient d'une protection au titre des Monument Historiques. Il est cependant difficile d'assurer une réelle protection physique des dolmens avec les outils offerts par la loi de 1913. L'Etat et les Collectivités du Lot ont donc réfléchi à la mise en place d'une politique de protection et de valorisation de ces monuments en prenant en compte l'ensemble de leurs composantes.

D'autre part, Le Parc, étant impliqué dans cette démarche, a souhaité poursuivre le travail débuté par le SRA. La restauration en 2013 du dolmen de Pech-Laglaire 2 à Gréalou (suite à un arrêté municipal de mise en péril) ainsi que la création d'une signalétique d'interprétation et d'une exposition itinérante sur le mégalithisme, inaugure ce processus et ma mission de stage doit donc poursuivre ce travail.



**Figure 4: dolmen de Pech Laglaire 2-commune de Gréalou- avant restauration/**

*Source: Jean-François Peiré*



**Figure 5: dolmen de Pech Laglaire 2- commune de Gréalou- après restauration/**

*Source: Jean-François Peiré*

### 1.3)3. Des actions complémentaires par une mise en réseau élargie

Le deuxième volet de ma mission (publication d'une brochure à vocation touristique) rentre dans le cadre de la programmation Leader 2007-2013 portée par le Parc et le Pays Bourrian. Cette action, intégrée dans la mesure « Valorisation du patrimoine culturel », sera présentée au prochain comité de programmation du 22 septembre 2014 pour avis décisionnel.

Par ailleurs, on peut considérer que la valorisation des sites mégalithiques se rattache à l'approche « Geopark ».

#### *Le Réseau mondial des Géoparcs (GGN: Global Geoparks Network)*

C'est un réseau de Géoparcs basés sur le volontariat et soutenus par l'UNESCO. C'est un réseau dynamique où les membres se sont engagés à travailler ensemble afin de s'échanger des idées de bonnes pratiques et de participer à des projets communs pour élever les normes de qualité de tous les produits et activités d'un Géoparc. Alors que le Réseau mondial se réunit au complet tous les deux ans lors d'une Conférence internationale, ce Réseau fonctionne au travers de l'exploitation des réseaux régionaux, tels que le Réseau Européen des Géoparcs qui se réunit deux fois par an pour développer et promouvoir des activités conjointes.

*Source : <http://www.unesco.org>*

Le PNR CQ a fait le choix de se porter candidat pour intégrer ce réseau autour de la problématique « la pierre et l'Homme ».

En effet, le Quercy est une zone très riche en matière de patrimoine géologique et préhistorique. Depuis la sédentarisation des populations à nos jours, la pierre a toujours été dans le quotidien de l'Homme. Dans un premier temps pour faire des outils puis des sépultures collectives monumentales (dolmens) ainsi que des objets de culte (menhirs). Vers le 19<sup>ème</sup> siècle, suite à l'épierrement des champs<sup>8</sup>, les parcelles sont délimitées par des murets en pierre sèche qui favorise le parcage des troupeaux de moutons. Des cazelles sont construites pour abriter les bergers et les villages gardent encore aujourd'hui un cachet exceptionnel grâce aux habitations construites en pierre.

Le Quercy a donc depuis la nuit des temps marqué le quotidien de l'homme par ses fondations géologiques calcaires.

---

<sup>8</sup> Monticules de pierre en bordure de champs

Le patrimoine lithique constitue une ressource pour ce territoire. Le Parc cherche donc à le préserver à travers l'élaboration d'une stratégie géo touristique.

### *Les enjeux de la géostratégie du Parc*

#### ***ENJEU 1 : Préserver un ensemble de géosites représentatifs de la géologie des Causses du Quercy sur le territoire du Parc***

- *Protéger et mettre en valeur le patrimoine géologique des sites*

#### ***ENJEU 2 : Accroître l'attractivité touristique en misant sur le géopatrimoine du Parc***

- *Organiser et développer l'intérêt touristique et culturel des géosites*
- *Structurer le réseau des géosites*

#### ***ENJEU 3 : Faire vivre et partager durablement le patrimoine géologique du territoire***

- *Recevoir dans de bonnes conditions un public le plus large possible*
- *Informier le public sur l'offre géotouristique et le sensibiliser*
- *Développer les partenariats avec les autres acteurs du géopatrimoine lotois et européens (réseau des Géoparks)*
- *Piloter les actions en faveur du développement géotouristique*
- *Être un territoire pour la recherche scientifique*

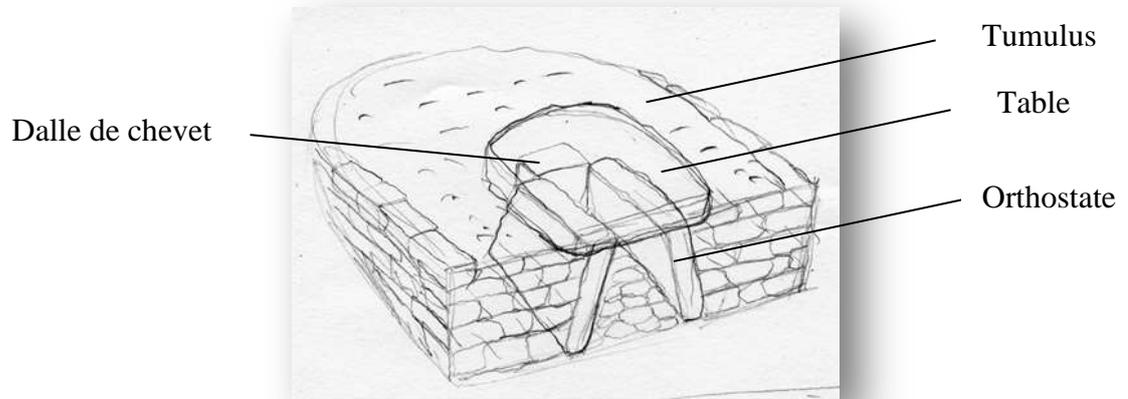
Il s'avère que peu de projets prévus dans la stratégie géotouristique devaient voir le jour sur la partie centrale et Sud du Parc. Or c'est dans cette zone que prolifèrent les constructions néolithiques. Les chargées de mission travaillant sur le projet ont donc choisi de valoriser les dolmens dans ce périmètre : un circuit des dolmens sur la commune de Saint Chels va probablement être retenu comme Géorandonnée ainsi que le Dolmen de la Pierre Martine sur Livernon en tant que Géosite<sup>9</sup> de référence.

On peut se poser la question de légitimité de la valorisation d'un patrimoine historique dans le cadre d'une valorisation d'un patrimoine géologique. Dans le cadre de cette stratégie, est mise en avant l'utilisation de la pierre en tant que matière première de construction, ce qui permet d'englober beaucoup d'éléments patrimoniaux. La « Géostratégie » peut donc être un élément complémentaire à ma mission et va permettre de valoriser les mégalithes sous un angle purement géologique.

**Cependant une valorisation du patrimoine mégalithique semble donc possible et peut constituer un moyen efficace de conservation.**

---

<sup>9</sup> Un Géosite est un site géologique remarquable de par sa qualité esthétique, pédagogique et sa rareté.



**Figure 6: schéma descriptif d'un dolmen caussenard/**

*Illustration: Jérôme Soleil Graphiste*

## 2) Une place actuellement minime du mégalithisme dans la conservation et la valorisation du patrimoine à l'échelle locale

Le Quercy et notamment le département du Lot est l'une des régions de France présentant une très grande concentration de monuments mégalithiques. Suite au travail de thèse de Jean Clottes en 1977<sup>10</sup> qui avait inventorié près de 400 mégalithes et l'inventaire complémentaire<sup>11</sup> d'Alain du Fayet pour le compte du SRA, on dénombre aujourd'hui près de 620 mégalithes (dont 603 dolmens) sur le territoire départemental (*cf. annexe n°1 : carte des mégalithes du Lot*). La majorité des monuments se situent sur le territoire du Parc notamment sur sa tranche Est (du Nord au Sud). Il était donc incontournable que le Parc s'empare de la question du patrimoine mégalithique d'autant plus qu'au niveau départemental, les mégalithes sont peu connus (contrairement aux mégalithes bretons), bien qu'ils soient fréquemment visibles dans l'ensemble du département et des Causses du Quercy.

De plus, ils ne semblent pas être une priorité pour le développement touristique local<sup>12</sup> ; les amateurs de préhistoire repartant des offices de tourisme avec de nombreuses brochures sur Padirac et Pech Merle mais aucunes ne traitent spécifiquement des mégalithes.

Très peu de monuments mégalithiques sont actuellement protégés par la loi relative aux monuments historiques de 1913. Cette loi permet le classement ou l'inscription au titre de monuments historiques et de ce fait permet une meilleure protection physique puisqu'elle donne des obligations aux propriétaires.<sup>13</sup> Actuellement seuls 45 monuments sur les 620 inventoriés sont classés et seuls quelques rares monuments sont connus du grand public, principalement les plus beaux et les mieux conservés (dolmen de La Pierre Martine, menhir de Bélinac sur la commune de Livernon, le dolmen de Pech Laglaire 2 à Gréalou, seul dolmen classé à l'Unesco).

### 2.2) Qu'est-ce que le mégalithisme ?

Le mégalithisme est un phénomène tout d'abord apparu au niveau du croissant fertile (Egypte, Syrie, Palestine...). Il décrit une pratique qui consiste en la construction de monuments à partir de blocs de pierre. Les exemples les plus connus sont les dolmens, les allées couvertes et les menhirs. Les mégalithes sont de grands monuments faits de blocs de pierre, érigés un peu partout dans le monde à des périodes séparées parfois par des milliers d'années. Ils font partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Il en existe de divers types mais les plus connus sont les dolmens et les menhirs.

Ils sont apparus à la fin du Néolithique et au début du Chalcolithique dans le Quercy soit entre 4500 et 2200 ans avant notre ère (*cf. Annexe n°2 : frise chronologique*). Ils marquent le territoire de l'empreinte de l'Homme et témoignent du début de la sédentarisation des sociétés humaines.

---

<sup>10</sup> Inventaire des mégalithes de la France. Tome 5, Lot

<sup>11</sup> Inventaire débuté début des années 1990 et toujours en cours/ données alimentant la carte archéologique régionale et nationale

<sup>12</sup> Enquêtes Master 1 Patrimoine, Cahors

<sup>13</sup> Pour toute transformation sur le bâtiment ou l'objet classé, les propriétaires doivent en faire la demande au moins quatre mois avant le début des travaux auprès du préfet en indiquant le détail des travaux à effectuer.

Il ne peut être cédé (vendu, légué, donné...) sans en informer préalablement le ministre. Le nouveau propriétaire doit être informé, avant la vente, du classement ou de l'inscription.

De même, aucune construction neuve ne peut être adossée à l'édifice protégé sans accord préalable du ministre.

En contrepartie, l'entretien est partiellement financé par l'État.

### *Menhirs*

Ce sont des pierres dressées commémoratives ou jalons de systèmes rectilignes (alignements) ou circulaires (cercles ou cromlechs), interprétés comme des sanctuaires à cultes astraux (Carnac et Stonehenge).

Source : <http://www.larousse.fr/>

### *Dolmen*

Construction mégalithique préhistorique constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (les orthostates).

Le tout était originellement recouvert, maintenu et protégé par un amas de pierres et de terre nommé tumulus. Les dolmens sont généralement interprétés comme des monuments funéraires ayant abrité des sépultures collectives.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dolmen>

## **2.3) Concepts de patrimoine, protection, conservation**

Pour bien comprendre les enjeux autour des monuments mégalithiques, j'ai grâce à de la recherche bibliographique pu m'imprégner des concepts et termes liés à ce patrimoine.

### **2.3).1 la notion de patrimoine**

Le patrimoine historique peut être considéré comme bien commun, il appartient donc à tous et doit être accessible à tous, or se pose en France et d'en d'autre pays d'Europe le problème de la propriété privé. C'est le cas pour les monuments mégalithiques dans le Lot, ils sont pour la plupart sur des terrains privés, peu ou pas accessibles. Un patrimoine qui n'est pas visible a de grande chance de disparaître surtout si les propriétaires ne signalent pas leur présence. L'Etat n'a de pouvoir que sur les monuments classés, il est donc bien difficile de préserver et de transmettre la mémoire collective dans les autres cas.

**Concept de patrimoine** : « c'est un ensemble de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées que futures. Il est donc lié à un héritage à transmettre, issu de l'histoire, plus ou moins ancienne, du territoire ou groupe considéré ». (Vernières 2001,8)

**Concept de patrimonialisation** : « elle pourrait s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rites, mythe...) un ensemble de propriétés ou de « valeurs » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus ou collectifs nécessaires à leur préservation. » (Fourcade 2007, xvii).

### 2.3).3 La conservation

Dans le cas de patrimoines historiques et culturels, conserver c'est « maintenir, garder quelque chose, quelqu'un dans un certain état (surtout favorable) » (Larousse).

La conservation est souvent associée à des objets mobiliers (dans le cas de sépultures néolithiques : des pointes en silex, couteaux, perles, boutons et poteries). Pour ce qui est des objets immobiliers la conservation passera par des actions qui permettront de les garder dans leur état de découverte voire de l'améliorer pour les pérenniser. On pourra donc mettre en œuvre des actions de restauration, de protections physiques (par exemple la mise sous coupole d'un dolmen afin de stopper les dégradations dues aux intempéries).

La conservation des sites mégalithiques peut se faire également à travers des publications scientifiques, des inventaires... Les inventaires permettent à la fois d'identifier, de référencer, de localiser les vestiges et de préciser leur statut.

La conservation d'un patrimoine actuellement peut se faire grâce à des mesures de protection, de valorisation ...

### 2.3)2 La protection

D'un point de vue étymologique, la protection est une « personne ou chose qui constitue une défense, un abri ». C'est l'action de protéger, de préserver quelque chose. Dans le cas de patrimoines immobiliers, historiques et culturels, la protection se fait d'un point de vue légal et physique.

Les monuments classés au titre des monuments historiques bénéficient donc d'avantages non négligeables qui permettent de mettre en œuvre facilement des actions de conservation et d'être mieux valorisés.

Les protections physiques peuvent être d'ordres divers :

- Permettre de conserver le monument en bon état (contre les aléas climatiques : vent, pluie, gel...) en installant des dispositifs tels que des bâches.
- Protéger le monument de dégradations (les monuments accessibles au public peuvent être endommagés par de trop nombreuses visites, par exemple la grotte de Lascaux et ses peintures rupestres ou bien par des visiteurs malintentionnés, par exemple des graffitis sur les dolmens), il faut donc le rendre inaccessible ou mettre en place des périmètres de protection (clôtures).

#### *Focus législatif*

A partir de 1983, les lois de décentralisation de 1983, en associant les collectivités locales à la gestion du patrimoine, accompagnent le mouvement d'ouverture vers la prise en compte de patrimoines locaux, tant matériels qu'immatériels. Une législation abondante, contraignante, voire exceptionnelle par les atteintes qu'elle porte à la propriété privée, est progressivement mise en œuvre et accompagne l'évolution de la notion de patrimoine. Une première loi sur les monuments historiques est votée en 1887. Mais c'est la loi du 31 décembre 1913 qui reste l'acte fondateur de la politique de protection du patrimoine. Ses principales dispositions sont les suivantes : possibilité de classer un immeuble ou un objet mobilier sans l'accord de son propriétaire, même dans le cas de biens privés, sanctions pénales en cas de non-respect des prescriptions de la loi, clauses d'inaliénabilité des objets mobiliers de l'Etat, régime de sauvegarde d'urgence. La loi de 1913 est ensuite complétée par la loi de 1920 sur les objets d'art. Suivent d'autres textes en faveur de la mise en valeur et la protection du patrimoine : création d'un périmètre de servitude (les abords) autour des édifices protégés (loi de 1943), instauration de secteurs sauvegardés autour du patrimoine bâti dès 1962, création de zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) en 1983, extension aux sites naturels et paysages en 1993 (ZPPAUP), création, d'ici à 2015, des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP).

Source : <http://www.vie-publique.fr>

## 2.4) La valorisation : un moyen de conservation ?

Par définition, la valorisation : c'est l'« Action de donner de la valeur, plus de valeur à quelque chose ou à quelqu'un ; fait d'être valorisé ». (Larousse)

Selon la définition du Larousse, valoriser c'est donner une importance accrue à quelque chose, le mettre en valeur.

Par valorisation, (d'un élément matériel ou immatériel) on peut entendre :

- un processus de détermination de la valeur d'un objet, d'un actif, d'une entité. L'objectif est d'établir un prix. On parle alors de valorisation économique.
- un processus visant à améliorer la valeur de cet objet, actif, entité : on parle alors de "valoriser" un bien immobilier, un patrimoine, des sous-produits, des déchets.

D'un point de vue identitaire, la valorisation donne lieu à de la mise en valeur, c'est-à-dire présenter de façon plus avantageuse, accorder une importance plus grande à quelque chose ou quelqu'un ; dans notre cas aux mégalithes.

Pour répondre à cette question il faut donc mettre en parallèle ces 2 concepts

### 2.4)1. Deux notions qui s'opposent...

La conservation préventive doit à long terme ralentir une dégradation inéluctable. Son objectif est d'éviter le plus possible la restauration, que l'on peut assimiler à l'intervention sur un objet pour le mettre en valeur, remettre en place un état précédent qui a été altéré. Elle va favoriser la mise « sous cloche » du patrimoine et le rendre inaccessible, de plus son coût est moindre car il ne nécessite que peu d'investissement...

La restauration que l'on peut intégrer comme pratique de valorisation peut provoquer de nombreuses polémiques car elle modifie l'état initial de l'objet patrimonial.

La valorisation passe obligatoirement par de la communication (plaquettes touristiques, panneaux signalétiques, sites internet...), pratique qui elle a un coût plus conséquent.

Ces deux notions s'opposent tant d'un point de vue financier que des objectifs recherchés.

Cependant si la politique de conservation est appliquée de façon trop stricte, on nuit à la communication donc au partage du patrimoine.

### 2.4)2. ... Mais dont la synergie est nécessaire

La valorisation et la conservation sont nécessaires. Pour valoriser, il faut communiquer car si le patrimoine tombe dans l'oubli, il perd de sa valeur. Si l'on communique trop, la fréquentation des sites peut alors entraîner de fortes dégradations (l'exemple de la grotte de Lascaux et l'obligation de créer un fac-similé pour partager ce patrimoine) et on arrive alors à un stade de conservation inexistant. A contrario, si on ne pense qu'à la conservation, on atteint le point 0 de la communication. Pourtant la communication est nécessaire car elle met en valeur la conservation. La valorisation se justifie car l'objectif est de partager et de mettre les richesses patrimoniales à la disposition du plus grand nombre.

La mise en valeur du patrimoine est une des missions des services de la DRAC. Cette mise en valeur repose sur l'organisation de manifestations publiques, mais passe aussi par le développement de l'éducation culturelle et artistique. On peut la considérer comme un levier du développement

local, en effet elle peut avoir des retombées éducatives, économiques et sociales via le secteur touristique.

Pour conclure, tout ne peut pas être conservé, ni tout valorisé. Il faut faire le maximum tout en tenant compte des réalités des territoires qui s'imposent. Les concepts de valorisation et de conservation doivent être mis en synergie malgré leur opposition première. Il est nécessaire de le faire car elles sont complémentaires, l'essentiel étant de les faire agir ensemble pour mettre en valeur les biens culturels communs, le patrimoine, mieux le diffuser et le partager.

La valorisation peut donc effectivement rentrer dans le cadre de la conservation notamment des monuments historiques. Elle permet à travers des aspects d'amélioration esthétique de maintenir et de préserver l'état de conservation de ces patrimoines et donc de pérenniser les structures dans le temps.

La valorisation peut être de nature variée mais dans le cas du patrimoine principalement touristique à travers l'élaboration de brochures, visites guidées, signalétiques et panneaux informatifs.

Mais elle ne peut pas à elle seule préserver et conserver le patrimoine (matériel ou immatériel), elle doit être couplée à des actions concrètes de protections (physiques et légales).

**La réponse aux enjeux de conservation et de valorisation peut passer par la formalisation des besoins sous forme d'une stratégie et d'un plan d'actions.**

## Partie 2 : méthodologie : du diagnostic à la stratégie au plan d'actions

Afin de mener à bien les 2 volets de la mission, j'ai mis en place un rétro planning pour diviser et bien répartir le travail.

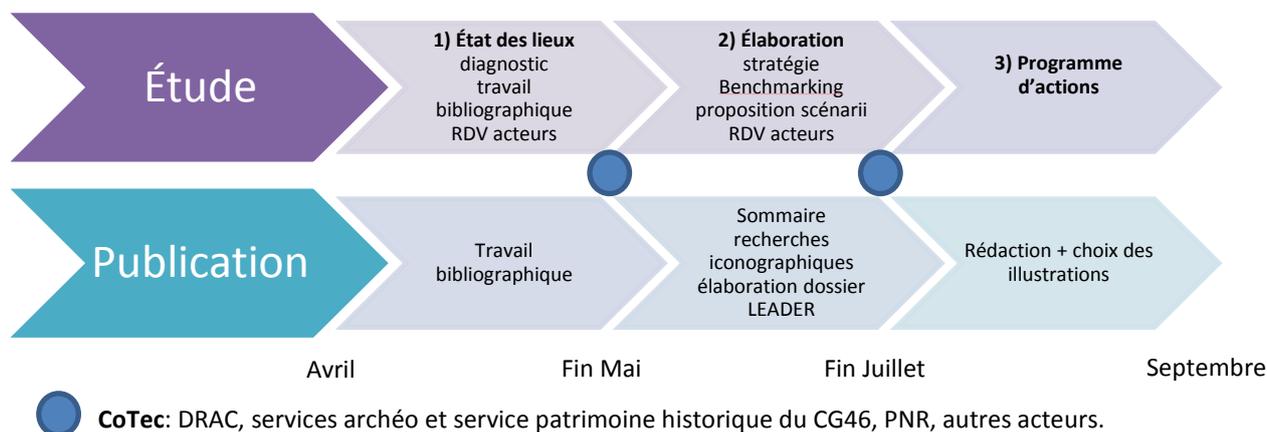


Figure 7: déroulé du stage/

Source: Pyrène Garcia

### 1) S'approprier le sujet par un travail bibliographique préliminaire

La réalisation d'un travail bibliographique a été la première pierre posée à l'édifice. Elle m'a permis l'appropriation du sujet d'étude, la compréhension des concepts de protection/conservation et l'identification de perspectives de valorisation.

Il a été plus facile de trouver des références sur l'aspect historique et conservation que sur l'aspect valorisation qui ne compte que peu de publications scientifiques, mais surtout des retours sur expériences et des publications à vocation touristique.

Les bases de données de la BNF comportent de nombreuses références traitant des mégalithes (d'un aspect purement historique mais aussi du point de vue de l'aménagement de ces sites et de leur valorisation touristique). RefDoc, gérée par le CNRS propose également une base de données assez complète. J'ai également pu trouver des articles intéressants sur Cairn.info, revues.org ou sur Persee.

Ne pouvant pas baser uniquement ma synthèse à partir d'articles internet, il me fallait consulter des ouvrages. J'ai donc eu l'occasion de me rendre à la DRAC Midi-Pyrénées (Toulouse), au SRA, où j'ai trouvé des précisions sur la carte archéologique régionale et l'étude sur l'état sanitaire des mégalithes du Lot réalisée par David Crescentini. Une journée à Cahors à la Cellule Archéologique Départementale du Lot m'a permis de consulter un certain nombre d'ouvrages (l'étude de David Crescentini, l'inventaire de Jean Clottes...).

Alain du Fayet de la Tour, prospecteur désigné par le SRA, qui a réalisé une mise à jour du travail de Jean Clottes m'a reçu chez lui et m'a autorisé à consulter son travail réalisé pour la carte archéologique ainsi que des ouvrages plus généralistes sur le mégalithisme et le Néolithique.

A partir de ce socle j'ai pu ensuite débiter la phase de diagnostic et créer des outils méthodologiques pour ma phase de terrain.

## 2) Inventaire et diagnostic des monuments

### 2.1) La question du périmètre territorial à prendre en compte

Compte tenu de l'étendue du territoire du Parc, une mission de 6 mois ne semblait pas suffisante pour travailler sur l'ensemble des monuments mégalithiques présents. Il a donc fallu choisir un territoire plus restreint pour rendre un travail plus rigoureux et précis.

Le projet d'étude de valorisation et de conservation étant une commande multiple, les décisions quant à la délimitation du territoire devaient obligatoirement être prises avec l'ensemble des partenaires. Le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Midi- Pyrénées), la Cellule Départementale Archéologique du Lot, le Parc que je représentais ainsi que le représentant de l'association Racine de la commune de Miers.

Lors de cette rencontre, outre la question de l'étendue du territoire d'étude, c'est posée celle de la cohérence des territoires. Devait-on privilégier à une entrée géologique (strates causses/ Bouriane) ou bien géographique ? Les entités géologiques étant très étendues dans l'espace, il n'était donc pas envisageable en 6 mois de réaliser le travail demandé. L'entrée géographique a donc semblé plus cohérente dans le cadre d'une mission courte.

Après réflexion, il s'avère que l'échelle communale soit la plus simple à traiter en raison des données existantes (inventaires communaux). Cette échelle est plus resserrée, cependant dans le cadre d'une valorisation touristique type « randonnée », il faudra prévoir un redécoupage plus fin de certains secteurs très étendus.

Les discussions ayant déjà été entamées avant mon arrivée en stage au Parc, 3 communes avaient été pré- sélectionnées (Miers, Livernon, Limogne en Quercy) qui se sont donc imposées. Le SRA souhaitait également poursuivre des actions sur la commune de Gréalou suite à la réhabilitation de Pech Laglaire 2. La commune de Saint Chels, limitrophe avec Gréalou, a également été incluse dans le périmètre dans un souci de rééquilibrage des moyens.

L'échelle communale laisse une marge de manœuvre avec notamment la possibilité d'élargir les périmètres d'actions.

**On peut cependant s'interroger sur la taille du territoire d'étude, est-elle suffisante pour élaborer une stratégie et un plan d'action extrapolables ultérieurement ?**

Le territoire arrêté comprend donc 5 communes sur lesquelles la concentration en monuments est forte et dans lesquelles des associations ou des équipes municipales sont prêtes à assurer un relais pour des projets proposés par le Parc :

Communes	Nombre de monuments
Gréalou	10
Miers	13
Limogne en Quercy	12
Livernon	20
Saint Chels	11

Figure 8: tableau récapitulatif du nombre de monuments par communes diagnostiquées/

Source: Pyrène Garcia- Inventaire Alain du Fayet

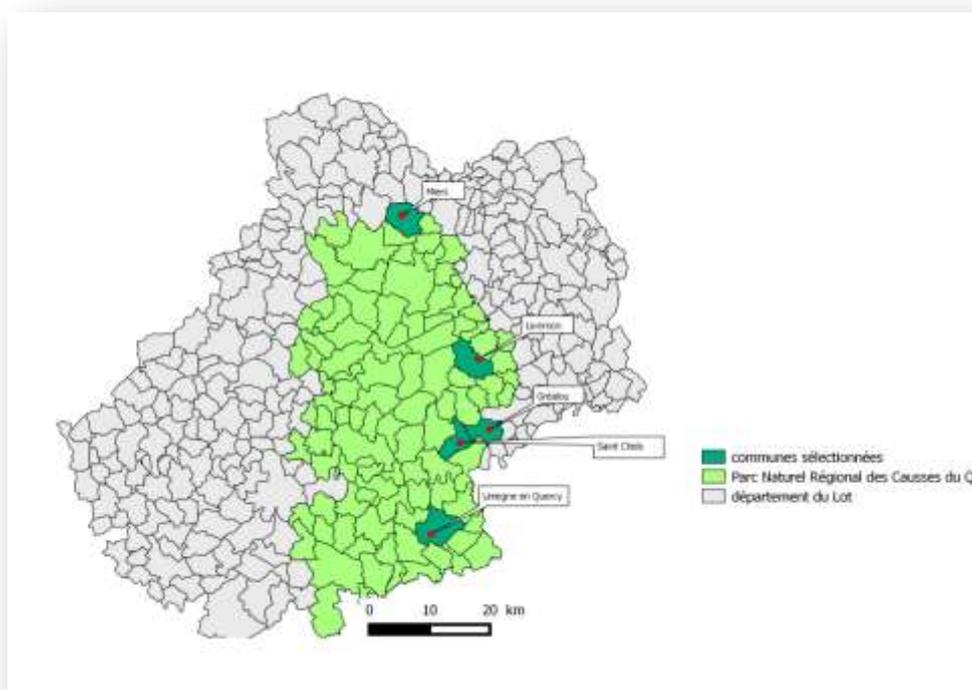


Figure 9: carte des communes diagnostiquées/

Source: Pyrène Garcia

## 2.2) La création d'outils méthodologiques de hiérarchisation et de qualifications des monuments en amont de la phase de terrain

### 2.2)1. Choix des critères d'évaluations

Il a été nécessaire de reprendre l'inventaire sur les 5 communes afin de vérifier l'exactitude des données relevées et de vérifier l'évolution architecturale et sanitaire des monuments. Afin de prioriser les actions sur les monuments il a été fait le choix d'établir une typologie essentiellement sur la base de la localisation, de l'état architectural et du potentiel de valorisation.

Une grille de critère comprenant 3 volets a été réalisée afin de récolter le plus de données sur chaque monument.

Il fallait mettre en place des critères de choix permettant de déterminer la faisabilité et l'état de la valorisation, l'état global des monuments afin de qualifier à la fois leur potentiel de valorisation

mais aussi les mesures de préservation de l'architecture globale. (*cf. Annexe n°3 : grille de critères*).

Cette grille est ma base de travail pour élaborer le diagnostic et la stratégie. Je n'ai pas pu trouver d'outil équivalent sur lequel m'appuyer pour sa réalisation. J'ai pu cependant grâce à l'étude réalisée par David Crescentini<sup>14</sup> en 2005 sur l'état sanitaire des certains monuments, extraire des descriptions qu'il a faites un ensemble d'éléments qui me paraissaient logiques pour répondre aux besoins de la stratégie d'actions (valorisation/conservation des monuments).

J'ai soumis dans un premier temps cette grille à mon maître de stage afin qu'il la valide. Je l'ai ensuite soumise à Mireille Leduc du SRA, qui a souhaité que je rajoute des indicateurs notamment en ce qui concerne l'état architectural et les fouilles effectuées sur les mégalithes afin de pouvoir alimenter et mettre à jour la base de données du SRA.

Suite à la validation de cet outil par mon maître de stage et Mireille Leduc du SRA, le travail sur le terrain a pu débuter.

Les critères sont répartis dans 3 grandes familles :

- ❖ Accessibilité
  - Propriété (privée/publique/multiple)
  - Proximité (route/sentier/habitation/néant)
  - Type de parcelle (bois/prairie/culture...)
  - Absence/présence de clôtures
- ❖ Etat sanitaire et architectural
  - De la chambre sépulcrale (état des différents éléments constitutifs)
  - Du tumulus (absent/ partiel/ conservé)
  - Architecture globale (bon état/dégradé/ruiné)
  - Entretien du site et mesure de protection (physique/légale/aucune)
  - Utilisation du site
- ❖ Valorisation
  - Signalétique déjà présente (directionnelle/informative)
  - Exposition de mobilier en musée
  - Présence d'élément connexes à valoriser (constructions/paysage/flore...)

La première et la troisième famille de critères ont donné lieu aux préconisations et actions de valorisation.

La deuxième famille de critère permettait donc la mise à jour de la base de données du SRA. Il a aussi orienté les propositions qui répondent à des enjeux de conservation telles que de la restauration ou tout simplement l'ensevelissement définitif des structures.

---

<sup>14</sup> Archéologue spécialiste du Néolithique missionné par le Service Régional de l'Archéologie Midi- Pyrénées.

## 2.3) Phase de terrain

Cette phase a été l'une des plus importantes, elle a permis le recueil des données nécessaires au diagnostic. Avant de la débiter, je souhaitais informer l'ensemble des propriétaires de ma venue mais il m'a été déconseillé de le faire, pour diverses raisons que j'expliquerai lors de la phase de discussion de mon mémoire. Suite à ce choix, seules les communes ont été mises au courant.

### 2.3)1. Le volet « inventaire »

Le Parc ne possédait pas de base de données recensant les monuments mégalithiques sur ses communes.

Afin de connaître le nombre et la localisation des monuments que je devais diagnostiquer, il a donc fallu me procurer ces informations au centre de documentation de la cellule archéologique du Lot. L'inventaire par commune est celui d'Alain du Fayet de la Tour.

Pour pouvoir localiser les monuments, je me suis procurée les cartes archéologiques de chaque commune auprès du SRA ainsi qu'une liste des monuments classés et inscrits au titre des Monuments Historiques.

Ne connaissant pas bien le territoire, j'ai choisi de contacter dans les communes des personnes ayant une bonne connaissance de la localisation des mégalithes, c'est-à-dire des membres des associations de découverte du patrimoine locales. C'est donc accompagnée, sur des tranches d'une demi-journée à une journée, soit 6 jours répartis entre fin juin et fin juillet, que j'ai effectué les relevés et les photos de chaque monuments. C'est la récolte de ces éléments qui est venue alimenter la base de données brutes que j'ai créé pour le Parc.

### 2.3)2. Le volet « entretiens »

Les entretiens ont été menés dans le but d'apporter des éléments de réflexion et de diagnostic pour la rédaction de la stratégie notamment sur la partie actions de valorisation mais aussi sur les techniques de conservation appliquées aux mégalithes.

Durant la phase de Benchmarking, j'ai également contacté l'office de tourisme de Séverac le Château (Aveyron) ainsi que la chargée de mission tourisme du PNR des Grands Causses. J'ai fait le choix de contacter des personnes d'horizons divers pour des entretiens formels:

- Un géologue et membre d'une association de sauvegarde du patrimoine
- Le conservateur du musée du Pech Merle
- Une ingénieure d'étude du SRA
- Un ingénieur d'étude du SRA
- Alain du Fayet de la Tour, historien amateur, délégué par le SRA pour l'inventaire
- Bernard Pajot, archéologue, spécialiste des mégalithes
- David Crescentini, archéologue, spécialiste du Néolithique

Lors des relevés sur le terrain, j'ai interrogé de manière informelle mes accompagnateurs, tous passionnés avertis et membres d'association de sauvegarde et de découverte des patrimoines locaux.

Pour mener à bien ce travail, j'ai rédigé pour cela des guides d'entretien semi directifs qui permettent aux personnes interrogées de donner des informations beaucoup plus exhaustive que celle dans la grille et faire part de leur avis librement.

*(cf. Annexe n°4 : guides d'entretien)*

Cependant de cette phase de terrain découle le questionnement suivant : **Peut-on envisager une valorisation des sites sans envisager un travail en réseau avec les acteurs locaux incluant les propriétaires fonciers ?**

## 2.4) Phase de synthèse en vue d'une évaluation de l'état de conservation et de valorisation des monuments diagnostiqués

### 2.4)1. Traitement des données

L'accès aux données archéologiques nécessite le déplacement à Cahors ou à Toulouse auprès des organismes compétents en archéologie. Il est pourtant intéressant pour un organisme comme le Parc, qui a pour mission de valoriser le patrimoine local et vernaculaire, d'être doté de sa propre base de données. Le Parc n'est pas doté d'un outil de traitement des données tel que Sphynx et du fait du nombre de critères retenus il aurait été bien trop long de compléter un tableur Excel manuellement.

Après un échange avec le chargé de mission technologies et ressources, il m'a semblé plus simple d'utiliser les outils Google.

Les formulaires des grilles multicritères ont donc été rédigés sous Google Questionnaire. Après les journées de terrain, il a donc suffi de rentrer les données recueillies dans le formulaire. Les données ont été automatiquement traduites sous forme de tableur, prêtes à une exploitation notamment pour la réalisation de graphiques.

Pour les données photographiques, j'ai réalisé un album pour chaque commune sous Publisher. Les photos sont un complément iconographique à la base de données brutes. Elles permettent la visualisation des monuments.

### 2.4)2. Choix des groupes de monuments (typologie)

Afin de simplifier la lecture des données et me faciliter le travail lors de la rédaction des synthèses et des fiches actions, il m'a semblé nécessaire de réaliser la classification de chaque monument dans des groupes (Groupe 1 : monuments ruinés ou dégradés/ Groupe 2 : monuments en bon état) et des sous-groupes (Sous-groupes 1a et 1b/ sous- groupes 2a et 2b).

Ces groupes m'ont permis en plus d'observations sur le terrain de faire apparaître les monuments les plus remarquables et les plus « intéressants » dans l'optique d'une potentielle valorisation. Ils ont également mis en lumière les monuments les plus en périls. (*cf. Annexe n°5 : groupes établis*). Afin de catégoriser les monuments, j'ai pondéré mes critères à partir des données recueillies, la note la plus élevée définissant les monuments les plus facilement valorisable et les mieux conservés et la note la plus faible les monuments dans des états critiques et difficile d'accès.

Dénomination des groupes		note des monuments
<b>Groupe 1a</b>	ruiné ou dégradé difficilement accessible	0
<b>Groupe 1b</b>	ruiné ou dégradé accessible	1
<b>Groupe 2a</b>	bon état difficilement accessible	2
<b>Groupe 2b</b>	bon état, accessible	3

Cette typologie permet d'écartier rapidement les monuments qui sont inadaptés à la valorisation et de faciliter les recommandations en matière de conservation.

Nous verrons dans l'analyse des résultats que la typologie est à moduler en fonction d'éléments complémentaires (notamment la proximité géographique des monuments entre eux).

## 2.5) Quelles valorisations ? : Phase de Benchmarking

Pour répondre aux besoins d'actions de valorisation, le Benchmarking était une étape nécessaire à mon diagnostic. Elle permet d'apporter des idées supplémentaires, de comparer des expériences similaires mises en place sur d'autres territoires.

Cet apport c'est fait de 3 manières :

- Une phase de recherche d'expériences sur internet :

J'ai pu trouver beaucoup de matière concernant les mégalithes en Bretagne, à l'étranger (Stonehenge) des actions mise en œuvre dans le Cantal (La route des mégalithes du Pays de Saint Flour)

- A la rencontre d'expériences mises en place sur le terrain :

Le Parc naturel régional des Grands Causses en Aveyron est à l'origine de la création de la Maison Thématique des Dolmens à Buzéins, c'est donc un site que j'ai pu aller visiter.

- Un brainstorming avec les personnes ressources interrogées :

A l'ensemble des personnes que j'ai pu rencontrer, je leur ai demandé s'ils avaient des idées de valorisation innovantes ou non. J'ai pu ainsi récolter beaucoup d'idées que je vais pouvoir intégrer au plan d'actions. (« Maison du ciel et des mégalithes », un circuit avec bornes interactives, ateliers d'expérimentations...)

### *Le Benchmarking*

On peut le traduire par **recherche** et **comparaison** d'**expériences**. C'est une technique principalement utilisée en marketing, elle permet de comparer des projets (mis en place par une structure/entreprise) à des expériences similaires pour en prévoir sa faisabilité, sa qualité et son potentiel concurrentiel.

Dans le cadre de diagnostic sur la question de la valorisation touristique d'un objet, on peut le définir de manière simpliste comme "une pêche aux bonnes idées".

### 3) L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions en faveur des mégalithes...

A partir des données recueillies et du travail bibliographique en amont, il a été possible de dessiner une stratégie qui va permettre dans un premier temps de pérenniser les structures sur les communes diagnostiquées et de développer les projets qui sont déjà en cours.

Le schéma ci-dessous présente la méthodologie que j'ai suivie afin de rédiger et finaliser la stratégie et le plan d'action. L'ensemble des documents produits (synthèses, Benchmarking, fiches action, axes d'orientations...) ont été soumis à validation auprès de mon maître de stage.

Suite à cela, j'ai pu mettre en route le travail de rédaction final et ainsi proposer un document qui convienne à l'équipe technique et qui puisse leur être utile par la suite.

N'ayant jamais eu l'occasion lors de la formation de mettre en œuvre des stratégies d'actions et des plans d'action, ni de voir comment ce type de document se construit, j'ai donc fait des recherches à la fois sur internet (avec les mots-clefs suivant : stratégie d'action patrimoine / modèles fiches action) et sur le réseau du Parc afin de comprendre la structuration d'un tel document et orienter ma rédaction.

Suite à ce travail j'ai donc établi un plan que j'ai soumis à mon maître de stage puis j'ai écrit un premier jet.

C'est à partir de ce premier jet corrigé que j'ai pu établir la version définitive du document, version définitive qui est toujours en cours d'élaboration plus particulièrement la partie plan d'actions et la rédaction des fiches actions.

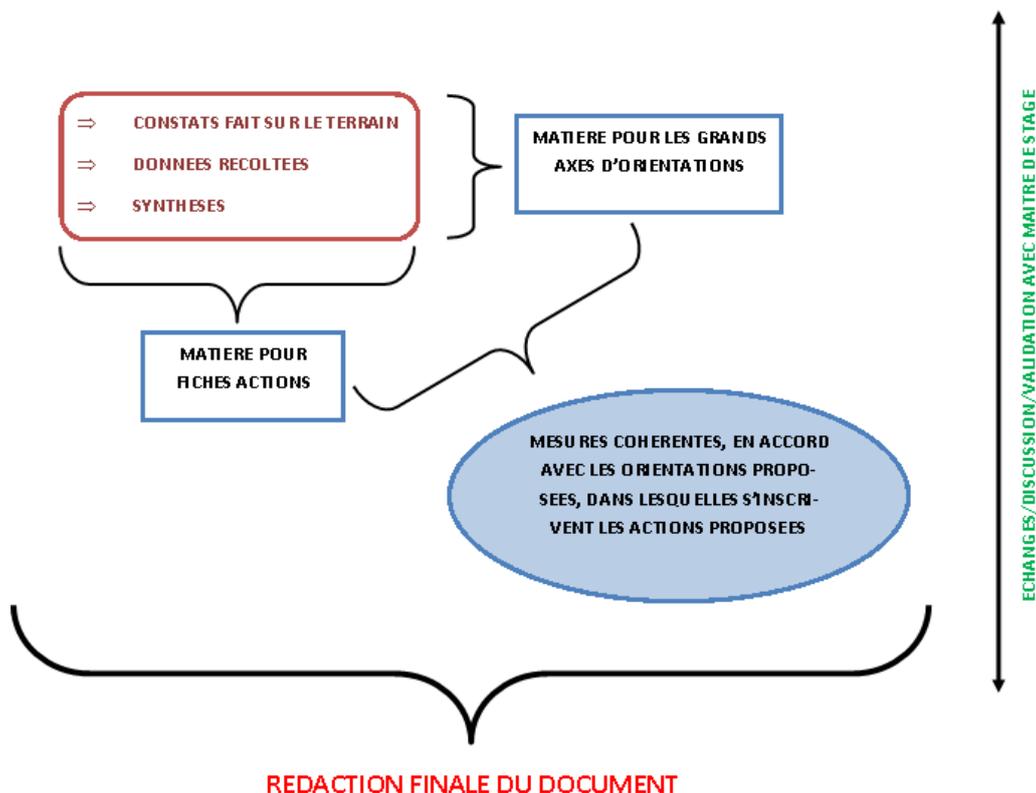


Figure 10: schéma explicatif méthodologie stratégique/

Source: Pyrène Garcia

#### **4) ... Pour une meilleure gestion qui passe par la mise en place d'actions concrètes**

La rédaction de la stratégie et du plan d'action constituait la première partie de ma mission. A cette phase plus conceptuelle, qui verra le début de sa mise en application lors de la programmation 2015 du Parc, s'est ajoutée une action plus concrète et ciblée, faisant partie intégrante du programme d'actions.

##### **2.6) Réalisation d'un livret « Découvrir » et d'une signalétique d'interprétation**

Aucun document de vulgarisation, à vocation touristique sur les mégalithes n'a encore été édité dans le département. Le Parc dans le cadre de sa collection « Découvrir », a souhaité pallier ce manque à travers la réalisation d'un livret.

La collection « Découvrir » fait partie des nombreuses publications du Parc. Elle a pour vocation, à travers des livrets au format A5, de partager des connaissances sur le patrimoine local, sur des sites remarquables du territoire du Parc. Ces livrets sont des outils utiles pour les visiteurs qui souhaitent en apprendre plus sur les pépites locales quercinoises. Ils peuvent se présenter sous la forme de 4 pages ou bien d'un petit livre d'une trentaine de pages.

##### **2.6)1. Du cahier des charges au choix des prestataires**

Pour réaliser un document de bonne qualité au niveau esthétique, il a été choisi de faire appel à des prestataires extérieurs. Il a donc fallu réaliser un cahier des charges dans lequel était précisé le contexte et les objectifs du projet, les attentes et demandes du Parc, ainsi qu'un calendrier de réalisation. J'ai fait le choix, en accord avec les partenaires (SRA, cellule archéologique), de réaliser les textes et de faire appel à des professionnels pour 3 lots distincts :

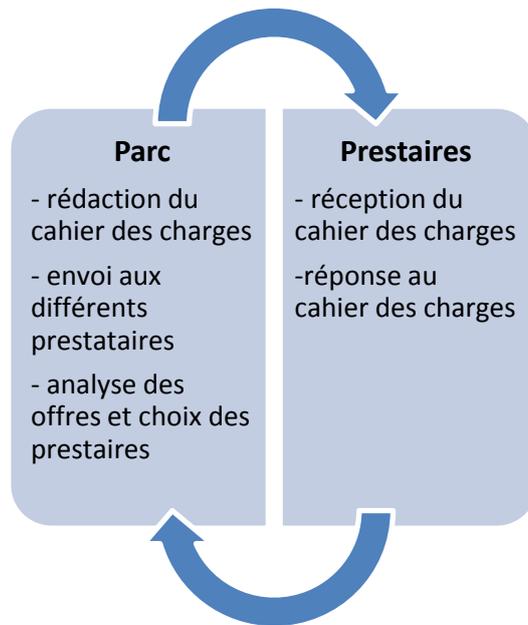
- Graphisme
- Illustrations
- Impression

Suite aux réponses à l'appel d'offre, il a fallu sélectionner les différents prestataires, sur la base d'un certain nombre de critères d'évaluation (prix mais aussi qualité des références du professionnel).

S'ensuit alors un certains nombres d'échanges avec les prestataires retenus (aux nombres de 3) pour valider les propositions de graphisme et lancer l'impression de la maquette finale. (cf. Schéma ci-contre).

**Figure 11: relations PNR/Prestataires/**

*Source: Pyrène Garcia*



## 2.6)2. Des idées à la conception

Il était primordial de fournir un contenu à la fois enrichissant et ludique. Il a donc fallu dans un premier temps rédiger l'ossature dans laquelle on retrouve le plan général du livret et le type d'illustrations que l'on souhaite. Cette ossature s'appelle communément « chemin de fer » du livret. Le livret se découpe en deux parties : l'une scientifique, et l'autre de découverte du patrimoine.

Sur cette base, je me suis chargée de la rédaction des textes de découvertes (circuits, légendes...) et les scientifiques du SRA de la partie historique.

J'ai dû beaucoup discuter avec les experts scientifiques pour rendre les textes compréhensibles, concis et agréables à lire.

L'illustrateur a travaillé sur des croquis illustrant surtout la partie technique ; chacun des croquis a été soumis à validation d'un expert du Néolithique pour que les illustrations définitives puissent voir le jour.

Pour finir, j'ai récolté l'ensemble des éléments que devaient contenir le livret (illustrations, photos fournies par le SRA, textes) et je les ai soumis à la graphiste.

Pour permettre la diffusion des illustrations, le Parc demande une cession des droits d'auteur pour leur utilisation dans la publication. L'illustrateur s'engage donc quand il est retenu à céder ses droits d'auteur. Pour les photographies, la plupart ont été fournies par le service photographique de la DRAC Midi- Pyrénées qui en garde l'entière propriété et accorde un droit d'utilisation des images uniquement dans le cadre de la publication. Ce droit d'utilisation est formalisé sous la forme d'une convention signée par le Parc. Pour les photographies que j'ai fournies, j'ai cédé mes droits d'auteur au Parc.

La maquette a ensuite fait de nombreux aller-retours (relectures, mise en page...) pour une validation définitive et lancer l'impression.

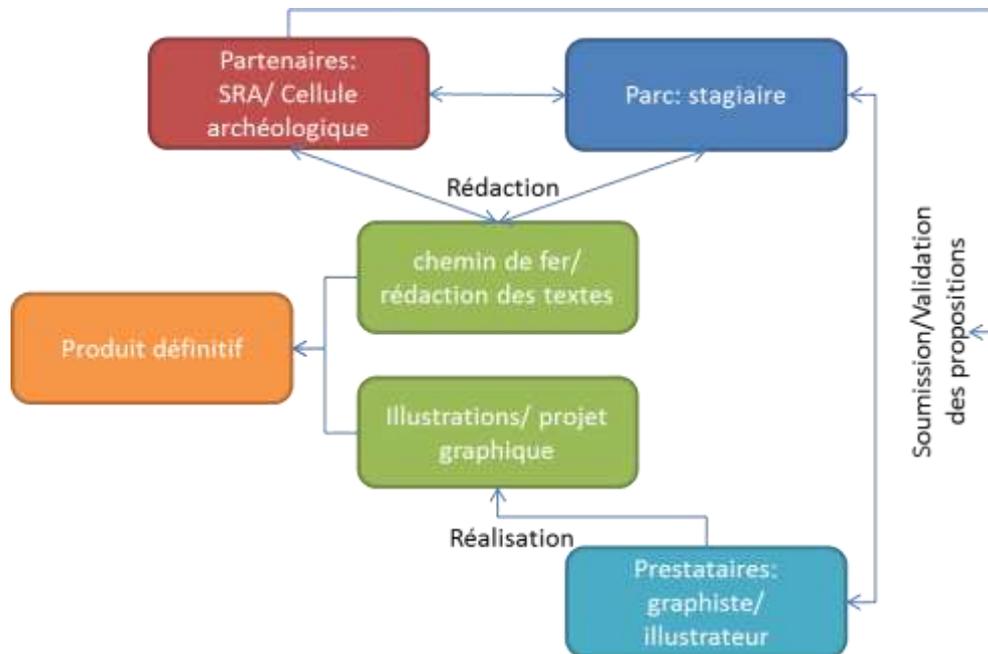


Figure 12: schéma illustratif de la méthode appliquée pour la conception du livret/

Source: Pyrène Garcia

## Partie 3 : Résultats et discussion

Il est complètement illusoire de penser préserver et valoriser les 623 mégalithes du Lot, en raison d'une part de la complexité des partenariats et d'autre part, du fait que tous les monuments ne peuvent pas être suivis par les services compétents (manque de temps, moyens humains et financiers limités) et que tous ne méritent pas d'être valorisés. L'idée est pourtant de mettre en place à long terme un réseau de sites mégalithiques remarquables du Lot voire de Midi Pyrénées.

### 1) Des constats suite au diagnostic

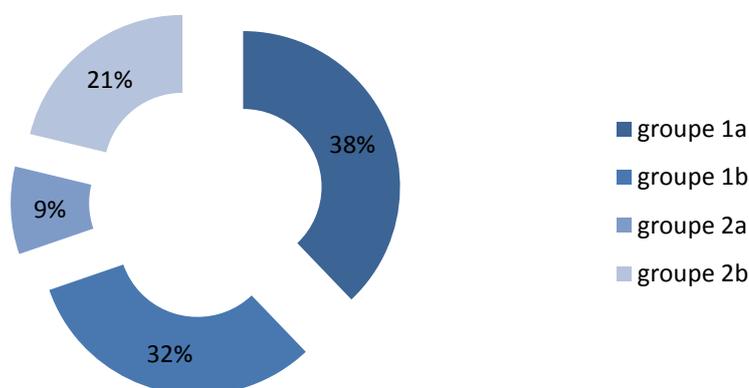
#### 1.1) Un état de conservation critique

On peut faire plusieurs constats suite à la phase de synthèse :

- Manque d'entretien des sites
- Végétation galopante qui déstabilise les structures
- Un arasement des tumulus qui ne protègent plus l'ossature de pierre
- Une signalétique quasi inexistante et de piètre qualité

Pour les monuments, très dégradés, ruinés, seul le SRA peut envisager de mettre en œuvre des actions. Ces démarches nécessitent l'accord des propriétaires fonciers.

#### répartition de la typologie des monuments



15

Figure 13: part des monuments potentiellement valorisable/

Source: Pyrène Garcia

70% des monuments diagnostiqués sont aujourd'hui dans des états de conservation critiques qu'on peut imputer aux effets du temps, l'impact des précipitations sur les structures calcaires mais aussi par un manque d'entretien flagrant des sites.

A la seule lecture de ce graphe, on pourrait dire que seulement 21% des monuments diagnostiqués (soit 14 monuments sur 66) peuvent rentrer dans le cadre d'une stratégie de valorisation. Or dans cette typologie la situation géographique des monuments n'est pas prise en compte, j'ai donc dû en

<sup>15</sup> Groupe 1a    ruiné ou dégradé difficilement accessible  
Groupe 1b    ruiné ou dégradé accessible  
Groupe 2a    bon état difficilement accessible  
Groupe 2b    bon état, accessible

parallèle associer mes synthèses. De ce fait certains monuments fortement dégradés, d'une accessibilité aisée, très proches de monuments bien conservés peuvent faire l'objet d'actions de valorisation suite à mes propositions d'actions telles que des réhabilitations afin d'être intégrés dans un parcours de découverte (par exemple : recommandations et propositions faites pour la commune de Gréalou).

Qui plus est certaines communes qui avaient déjà en projet des circuits d'interprétation souhaitent y intégrer tout type de monuments.

## **1.2) Des balbutiements et des essais de valorisation pas forcément visibles...**

### **1.2)1. Des circuits de randonnée**

Sur les communes visitées, 2 ont prévus un circuit de découverte des mégalithes : Saint Chels et Miers. Pour Saint Chels, il est déjà en place et permet l'accès à 7 monuments dans des états divers, un petit fascicule sur les mégalithes du circuit est disponible en mairie.

Miers, en partenariat avec l'association de sauvegarde du patrimoine locale « Racines » souhaite créer un circuit comprenant 9 monuments également dans des états divers.

Pour les autres communes diagnostiquées, seuls quelques monuments sont valorisés de manière ponctuelle. Par ponctuel entendons des panneaux peu visibles, éloignés des axes routiers excepté pour le menhir de Bélinac et le dolmen de la Pierre Martine à Livernon.

Cet été, deux randonnées à thèmes (Marcilhac sur Célé et Saint Chels) commentées par des spécialistes<sup>16</sup> étaient signalées sur le site internet Lot Tourisme (site de L'agence de Tourisme Départementale)

Certains monuments sont signalés sur les circuits de randonnées proposés par Lot Tourisme sur leur site internet (j'ai pu en recenser 10 dont 5 sur le territoire du Parc). (*cf. Annexe n°6 : exemple de circuit proposé par l'ADT*)

### **1.2)2. Des actions associatives**

L'association « Découverte et Sauvegarde du Patrimoine » présidée par Yves Lacam, à l'initiative de Thierry Péliissié, géologue et membre de l'association, a souhaité mener une expérience inédite localement : la construction d'un dolmen expérimental sur la commune de Limogne en Quercy :

Les journées « Peira Levada » ont donc vu le jour. Le but de cette expérimentation, en partenariat avec des archéologues, était de mieux comprendre les moyens mis en œuvre pour la construction de tels monuments par nos ancêtres et d'impliquer la population locale dans un projet patrimonial.

L'expérience s'est déroulée sur 5 ans à raison de deux journées par an. Une étape de construction était programmée à chaque journée :

2003 : traction à plat d'un montant du dolmen.

2004 : nivellement du sol, creusement des fondations, mise en place des montants et du chevet du dolmen.

2005 : construction du tumulus.

2006 : mise en place de la table du dolmen.

2007 : fin de la construction du tumulus et inauguration d'un relais de découverte présentant les diverses étapes de la construction du dolmen.

### **1.2)3. Une offre informative limitée**

---

<sup>16</sup> Jean Pierre Lagasquie, Jean Clottes, archéologues

Une seule brochure est actuellement diffusée en office de tourisme, produite par le Parc : elle présente le Chemin de Saint Jacques de Compostelle sur la commune de Gréalou et le dolmen de Pech Laglaire 2, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, situé sur le chemin.

#### 1.2)4. Une riche littérature

De nombreux auteurs Lotois s'intéressent au patrimoine lithique du département. On retrouve parmi eux des archéologues : Jean Pierre Lagasquie qui à travers son ouvrage « Pierre en sursis » souhaite transmettre à un plus large public ses connaissances de spécialiste mais aussi proposer un guide de découverte à l'usage des randonneurs curieux.

Monique Mahenc, amatrice avertie, semble aussi vouloir partager son savoir sur le mégalithisme mais d'une manière plus ésotérique.

J'ai pu recenser 5 ouvrages entièrement consacrés aux mégalithes quercinois :

- *Dolmens et menhirs du Quercy : 25 circuits de découverte préhistorique* / Bruno Marc
- *Pierres en sursis* / Jean-Pierre Lagasquie
- *Dolmens et tumulus du Quercy : premières architectures* / Jean-Pierre Lagasquie
- *Promenade mégalithique en Quercy : croyances ancestrales et énergie de la terre* – Tome 1 et Tome 2 / Monique Mahenc

On peut regretter que certaines de ces publications ne soient pas mieux diffusées et mises en valeur par les offices de tourisme, seul un public avertis et connaisseur peut en avoir connaissance.

Bien que mon territoire d'étude soit restreint j'ai tout de même pu observer un intérêt fort pour ces monuments que ce soit individuel ou associatif voire même municipal (Miers), la dynamique est là et il faut l'alimenter pour éviter que c'est élan ne s'essouffle.

Les actions mise en place par les communes et les associations locales sont essentielles et à pérenniser (aide financière et appui technique). Il est nécessaire de leur donner une lisibilité au-delà du communal.

### 1.3) Un problème de taille : la propriété privé

83% des monuments diagnostiqués appartiennent à des propriétaires privés. Un monument, sur la commune de Gréalou, est à cheval sur des parcelles communales et privés.

#### Propriété des monuments

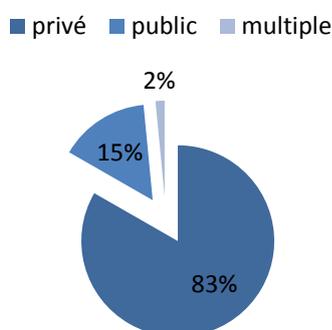


Figure 14: répartition des monuments entre domaine public et privé/

Source : base de données PNR CQ – Pyrène Garcia

Les monuments qui sont actuellement sur des terrains privés, vont donc poser plus de problèmes pour de la valorisation mais aussi pour des actions de conservation. La question se pose moins pour les monuments classés puisque les propriétaires ont des obligations légales mais pour les autres, c'est sûrement par la mise en place d'une politique d'incitation (proposition d'aides financières pour l'entretien) et de sensibilisation que les communes et les associations locales pourront pousser les propriétaires

dans un premier temps à entretenir les sites.

La propriété privée ne va pas faciliter la mise en place des actions, des conventions doivent être passées avec les propriétaires pour autoriser l'accès aux mégalithes, des propriétaires qui ne sont pas toujours ouverts aux propositions voire même qui nient la présence des monuments chez eux. Dans ces cas-là, « l'usus, fructus, abusus » prime.

## 2) La stratégie et le plan d'actions : qu'est ce qui en découle?

A partir des outils créés, des observations faites sur le terrain ainsi que des entretiens menés auprès d'acteurs touristiques, associatifs et scientifiques, une synthèse a été rédigée par commune pour venir étayer les hypothèses faites lors de la première phase du diagnostic. Ces synthèses reprennent l'ensemble des monuments inventoriés, les actions déjà menés, l'intérêt des monuments, les protections en cours, les avantages et les inconvénients sur chaque commune (*cf. Annexe n°7 : synthèse Livernon*). Il a été possible suite à la rédaction des synthèses de faire des primo propositions d'actions pour l'ensemble des monuments.

Voici les éléments essentiels auxquels j'ai pu aboutir jusqu'à présent. Mon stage se terminant le 30 septembre, la stratégie est en cours de finalisation. J'ai souhaité développer des actions à travers 2 axes.

### **Proposition d'axes de développement de la stratégie de valorisation et de conservation**

#### **Axe 1 : Faire connaître et reconnaître les mégalithes quercinois**

Mesure 1 : Sensibilisation des acteurs du territoire et des populations locales

Mesure 2 : la valorisation à travers l'aménagement

Mesure 3 : la valorisation à travers la communication

#### **Axe 2 : Une conservation et une pérennisation des sites par la protection et la restauration**

Mesure 1 : Stopper les dégradations

Mesure 2 : Préserver pour le futur

A chaque mesure sont associées plusieurs actions déclinées sous forme de fiches actions. On y retrouve les différents partenaires possible, un calendrier prévisionnel (*cf. Annexe n°8 : Fiche Action*).

J'ai actuellement rédigé 12 fiches proposant des actions à plus ou moins longues échéances, en voici quelques exemples :

- La création de 3 circuits communaux
- La pose de signalétique ponctuelle
- La mise en place d'ateliers pédagogiques avec le musée du Pech Merle<sup>17</sup>
- L'enfouissement des sites les plus dégradés (monuments listé dans la base de données)
- La mise en place d'une route des mégalithes sur le territoire du Parc

<sup>17</sup> Centre de la préhistoire du Pech Merle, commune de Cabreret

## 2.1) ... sur un périmètre et un échantillon restreints

La stratégie d'action qui a été rédigé propose une politique globale établie à partir d'un diagnostic restreint à 5 communes. L'étude a donc portée au total sur 66 monuments (64 dolmens et 2 menhirs). Je me suis donc interrogée sur la valeur réelle des assertions faites et si les axes de travail proposés ne sont pas trop spécifiques à la zone étudiée. Au regard de ce que j'ai pu élaborer, il semble facile de mettre en œuvre des actions plus globales sur l'ensemble du territoire du Parc.

## 2.2) ... à décliner à différentes échelles territoriales et temporelles

Le plan d'action découlant de la stratégie n'intègre que l'échantillon de monuments étudiés. Certaines sont très spécifiques à des monuments d'autres sont répétables. Le département est l'un des plus riche de France en terme de concentration, il serait donc dommage de s'arrêter au territoire défini. Tout l'intérêt de la stratégie est qu'elle soit transposable à l'ensemble du département et des zones limitrophes assimilées au Quercy.

Dans un premier temps il faut donc mettre en place la politique de valorisation et de conservation sur l'intégralité du territoire du Parc puis le généraliser à l'échelle départementale.

La valorisation structurelle (signalétique et aménagement de sentiers de découverte), peut pour sa part être échelonnée sur des échelles de temps plus longues en fonction des disponibilités des partenaires locaux mais aussi de la possibilité d'accéder à des financements de la part des collectivités locales et territoriales ainsi que de l'Europe. « Rome ne s'est pas faite en un jour »...

## 2.3) Des actions effectives dès 2014

La valorisation va permettre de faire connaître ce patrimoine mais il faut tout de même rester vigilant et protéger un maximum les monuments accessibles afin d'éviter toutes dégradations dues à la fréquentation touristique.

Le livret « Découvrir les mégalithes du Quercy », qui fait partie du second volet de ma mission de stage va d'ici début octobre être disponible dans les offices de tourisme du département, au musée du Pech Merle et au Parc.

La réalisation a nécessité beaucoup de temps (Mai à Septembre) du aux nombreux partenaires y participant. (cf. *annexe maquette Livret*)

Il restait des financements disponibles suite à l'appel d'offre émis pour la publication « Découvrir... ». Ayant prévu dans mon plan d'action la pose d'une signalétique informative Parc sur certains sites diagnostiqués et suite à une demande de l'adjoint de la commune de Livernon pour 2 sites de son territoire. J'ai réalisé un appel d'offre et fait le choix des prestataires pour le changement des 2 panneaux obsolètes et illisibles d'ici la fin de l'année 2014 sur les sites du dolmen de la Pierre Martine et du menhir de Bélinac.

## 2.4) Une stratégie à développer et à poursuivre dans le futur

Les fiches actions proposent un calendrier de réalisation, le Parc va pouvoir choisir parmi les propositions et les soumettre au Comité Syndical pour la programmation 2015 des actions et donc répondre aux exigences du programme triennal demandé par le CNPN.

Il est cependant impossible d'envisager une valorisation systématique des sites mégalithiques ; un choix judicieux doit être fait entre tous les monuments. Il faut envisager de valoriser en tout premier lieux les monuments encore dans des états de conservation élevés, mais aussi d'en réhabiliter

certains dont l'architecture est plus atypique (les dolmens doubles par exemple) afin de pouvoir donner un aperçu concis mais précis du mégalithisme quercinois.

### 3) Retour sur la méthode

#### 3.1) Tout au long de la mission : des attentes à la réalité du terrain

Au tout début de ma période de stage, j'avais créé un rétro planning afin de répartir l'ensemble des tâches qui m'avaient été attribuées or il m'a été difficile de respecter ce planning préétabli, en raison des délais de validation nécessaires aux différents partenaires, et parfois d'un manque de consignes précises qui m'ont conduite à revenir sur des étapes achevées.

Par exemple : pour la rédaction de la stratégie d'action, n'ayant pas eu de réelles consignes et définitions (qu'est-ce qu'une stratégie d'action ? comment doit-elle se structurer ?) j'ai donc rédigé un premier rapport plutôt de type universitaire (avec un plan détaillé) dans lequel j'ai inclus mes fiches actions. Ce modèle ne convenait pas à un document de travail destiné à l'équipe technique et j'ai du début septembre en reprendre la rédaction pour aboutir au document souhaité.

Pour la partie diagnostic, elle a commencé début juin du fait de la délimitation tardive du territoire alors que j'avais souhaité qu'elle débute mi-Mai.

On m'a laissé beaucoup d'autonomie, ce qui m'a permis de m'exprimer comme je l'entendais. Cependant le manque d'informations, notamment au niveau du fonctionnement administratif du Parc, a parfois mené à quelques mésententes notamment pour le financement du livret : le projet de publication rentrant dans le cadre de la programmation Leader, la procédure de financement est très spécifique à suivre et nécessite de fournir l'intégralité des pièces de l'appel d'offre (devis, cahier des charges), pièces que je n'avais pas forcément faites suivre, ce qui m'a été reproché.

Pour l'ensemble des phases de ma mission, j'ai toujours débuté le travail avec l'aval de mon maître de stage, cependant les corrections et validation venaient parfois tardivement au cours de mes rédactions, j'ai donc parfois dû recommencer certaines parties car je n'avais pas été réorientée assez tôt dans mes productions.

La soumission systématique des productions au SRA et à la cellule archéologique a souvent ralenti le rythme de travail du fait de réponses souvent tardives. Qui plus est les échanges de documents textes avec le SRA se sont avérés laborieux : les logiciels utilisés par les services de l'Etat ne sont pas ceux utilisés par le Parc. Pour les fichiers plus lourds tels que des photos il a fallu systématiquement passer par la plateforme informatique de la DRAC avec une possibilité de téléchargement limitée dans le temps. J'ai donc dû m'adapter en installant les logiciels de la DRAC sur mon ordinateur pour pouvoir convertir les fichiers au format du Parc.

Autre point que je souhaite aborder : lors de ma phase de diagnostic, certaines personnes ont refusé de me rencontrer : les deux archéologues, l'un pour des raisons personnelles, l'autre ne voulant pas interférer avec les services de l'Etat. Je trouve cela dommage, car mon travail aurait pu leur servir de support pour donner leur opinion et exprimer leur souhait quant à leur sujet d'étude de prédilection. Qui plus est, il aurait pu m'apporter énormément d'éléments de compréhension sur le mégalithisme et m'orienter vers des actions peut être plus adaptées à ce type de patrimoine.

J'ai pu rencontrer de nombreuses personnes cependant je me suis aperçu lors de la rédaction de la stratégie que je n'avais pas rencontré les offices de tourisme concernés par la zone étudiée mais aussi l'office de tourisme central de Cahors. Je pense qu'ils auraient pu partager leur vision sur le tourisme patrimonial, proposer des idées de valorisation plus en accord avec les attentes clientèles (du fait de leur connaissance des différentes clientèles touristiques venant dans le département).

Pour pallier ce manque, j'ai tout de même pu m'appuyer sur une étude de la valorisation du patrimoine mégalithique menée par 3 étudiantes du Master 1 Patrimoine de Cahors en 2012 auprès de l'office de tourisme de Cahors.

#### **4) La nécessité et la difficulté d'un travail multi- partenarial**

##### **4.1) Un appui technique, scientifique et financier primordial**

Sur une grande part des projets mis en œuvre par le Parc, l'autofinancement n'est pas suffisant pour les faire aboutir. Il est donc primordial que le Parc soit accompagné financièrement et appuyé par des structures territoriales qui ont en charge la gestion des éléments intégrés dans les projets portés par le Parc et l'accompagnement plus global des projets menés sur les territoires.

Dans le cadre du patrimoine archéologique, objet d'étude très ciblé, le Parc même s'il en a la volonté, ne possède pas les connaissances suffisantes à sa réhabilitation et à sa valorisation. C'est pourquoi dans le cadre de la mission de stage proposée, j'ai collaboré avec les services de l'Etat tant pour l'appui financier que pour l'appui technique.

##### **4.1)1. Le Service Régional de l'archéologie et la cellule archéologique départementale**

Le volet stratégie et plan d'actions de ma mission était à la fois souhaité par le Parc et par le Service régional de l'archéologie. La partie publication venait plus de la seule volonté de ma structure de stage mais il était essentiel que les informations apportées dans ce guide touristique soient vérifiées.

Le SRA, plus précisément l'ingénieur de recherche spécialisée dans la période Néolithique, m'a accompagné tout au long de la mission. Tous les documents avant publication ont dû être soumis et validés par le SRA ainsi que par la cellule archéologique qui souhaitait également avoir un droit de regard sur le travail fourni puisque le département finance pour partie la mission. Processus obligatoire mais évidemment nécessaire qui aurait pu être simple et aisée mais qui s'est avéré délicat, et long.

J'ai dû très souvent avancer dans mon travail sans validation car les délais de relecture ont été très longs (en moyenne 2 semaines d'attente). On peut imputer ce problème au fait que les structures étatiques ont en charges beaucoup d'autres missions, il y a donc une certaine inertie dans ces institutions, on ne pouvait donc pas me donner la priorité.

Sur la partie mise en place d'actions de conservation, le SRA ainsi que l'échelon départemental seront obligatoirement associés aux démarches car tous travaux à mettre en œuvre sur le patrimoine archéologique doivent être signalés et suivis par le service de l'archéologie. Ils ont donc un statut d'experts et de financeurs incontournables sur ce type de projet. Il faudrait cependant mettre en place un outil pour favoriser et améliorer les échanges avec ces structures.

En plus de prendre en compte l'avis et les demandes de ces structures, il est obligatoire d'associer à l'ensemble des projets les acteurs locaux.

##### **4.1)2. Des acteurs locaux incontournables et la pertinence d'un collectif d'animation**

Une partie des projets à mettre en œuvre que je propose dans mon plan d'actions vont être réalisés à l'échelle communale. La majorité des monuments se situent sur des terrains privés pour la plupart à vocation agricole. Il est donc difficile et surtout impossible d'imposer l'aménagement des sites sans prendre en compte l'avis des propriétaires.

J'ai souligné dans ma partie méthodologique que l'on m'avait déconseillé (SRA/Parc/élus) de contacter les propriétaires pour différentes raisons citées ci-dessous:

- Les propriétaires sont trop nombreux
- L'inventaire n'est pas à jour, il va être trop difficile de les retrouver tous (nombreux décès, changement de propriétaires)
- Obtenir l'autorisation de tout le monde est trop compliqué, trop long : cela nécessite l'envoi d'une lettre de demande d'autorisation d'accès avec un délai de réponse long voire même des refus qui auraient entraîné des problèmes lors de la phase de terrain
- Les propriétaires vont prendre peur si on leur parle de valorisation touristique et tourisme

Il s'avère que je suis d'accord sur certains points, d'autres m'ont posés tout de même certaines questions.

Il est vrai que si j'avais dû, avant de débiter ma phase de terrain, faire une recherche pour remettre à jour les noms des propriétaires et ensuite tous les contacter au risque de me voir refuser l'accès à certains monuments, ma phase de diagnostic aurait débuté beaucoup plus tard et je n'aurais certainement pas pu avoir un recueil de données complet et suffisant et je n'aurais certainement pas pu finir dans les temps la rédaction de la stratégie et du plan d'actions.

Sur une commune, la personne m'accompagnant ne connaissant pas l'emplacement de certains monuments mais connaissait les propriétaires, nous sommes allés à leur rencontre pour localiser les monuments, en leur précisant seulement que j'établissais une mise à jour de l'inventaire des monuments pour le compte du service régional de l'archéologie. Cette situation m'a fortement mise mal à l'aise notamment quand on m'a demandé si je possédais un document écrit et signé par le SRA m'assignant cette tâche. Il aurait donc fallu que j'ai un « laissez passer » signé du SRA pour éviter des situations désagréables.

Pour éviter ces quiproquos, il aurait fallu faire en amont ce travail de recherche et organiser une réunion de sensibilisation des propriétaires (SRA) afin de lever des réticences vis-à-vis de la valorisation touristique des sites et leur présenter la mission et le projet du Parc. Chez le peu de propriétaires que j'ai pu rencontrer, j'ai observé cette peur que je pourrais qualifier d'intestine des touristes et du tourisme de masse, mais aussi la peur de la dépossession de leur bien. C'est donc sur ce point-là qu'il faut fortement insister, essayer de démontrer que le mégalithisme ne sera pas source d'une fréquentation touristique trop importante et que les structures porteuses des projets ne souhaitent pas s'approprier les terrains. Sans quoi, la situation actuelle de lente dégradation et d'oubli du patrimoine risque de perdurer et s'accélérer.

L'un des avantages de ce territoire est le tissu associatif très développé particulièrement autour des questions patrimoniales et identitaires. Certains membres de ces associations possèdent des monuments mégalithiques et peuvent donc être des portes paroles crédibles et audibles. Les associations peuvent se positionner comme médiateurs essentiels entre les communes, les communautés de communes et les propriétaires pour expliquer la valeur des aménagements qui peuvent être fait autour des mégalithes.

Sans l'accord tacite des propriétaires on ne peut pas réaliser des projets de valorisation ou mettre en place des actions de conservation, des conventions doivent être obligatoirement signées avec les associations, les communes pour autoriser le passage sur les terrains et dédouaner le propriétaire en cas d'accidents.

Pour une meilleure homogénéisation des actions sur le territoire, le Parc peut avoir un rôle majeur d'animateur, d'appui technique à la mise en place des aménagements touristiques (signalisation/support d'interprétation du patrimoine) qui plus est, il entretient des liens étroits avec les services de l'Etat. Il est à même de tenir le rôle de médiateur général entre l'ensemble des personnes concernée

(Commission régionale des Monuments historiques, SRA, département, élus, propriétaires, représentant associatifs)

## 5) Vers une politique inter- Parcs ?

Plusieurs Parcs de Midi-Pyrénées sont concernés par le mégalithisme : le Parc naturel régional des Grands Causses qui a d'ailleurs déjà mis en place des actions de valorisation de son patrimoine mégalithique notamment, dans le cadre du renforcement du réseau de découverte du patrimoine et des savoir-faires, avec la création de la Maison thématique des Dolmens (9 maisons à thèmes sur ce territoire) qui a pour vocation la découverte des mégalithes sur le territoire du Parc.

Le Parc du Haut Languedoc, à cheval sur 2 régions, présente une forte concentration de mégalithes dans le département du Tarn a consacré ses 2<sup>èmes</sup> journées scientifiques en septembre 2007 sur ces monuments et a abouti à une publication d'une cinquantaine de pages sur le sujet.

En Auvergne, le mégalithisme est aussi présent, principalement sur le périmètre d'influence du Parc des Volcans d'Auvergne.

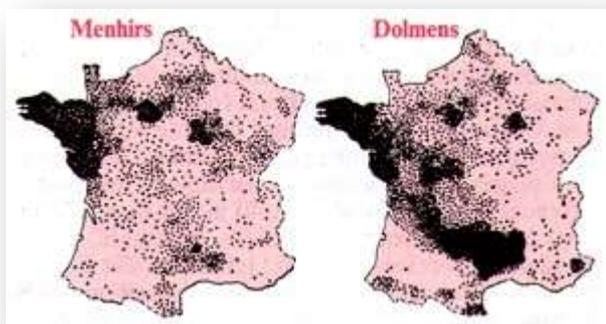


Figure 15: concentration mégalithique en France/

Source: <http://parlange.free.fr>

Le Sud-Ouest et le centre de la France sont donc des régions où le patrimoine mégalithique est très important (cf. figure ci-contre). Les structures Parc sur ces territoires sont conscientes de cette richesse patrimoniale et mettent en place chacune de leur côté des actions de sensibilisation et de valorisation.

A l'heure de la mutualisation des moyens dans les collectivités territoriales, qui plus est avec l'existence de l'IPAMAC<sup>18</sup>, une politique inter-Parc en faveur des monuments mégalithiques est tout à fait envisageable et faciliterait les financements des projets ainsi

qu'une meilleure visibilité de ce patrimoine à l'échelle nationale.

<sup>18</sup> Association Inter Parc du Massif Central, elle regroupe 6 régions et 10 parcs régionaux et nationaux (les Volcans d'Auvergne, le Livradois-Forez, le Pilat, les Monts d'Ardèche, les Grands Causses, les Causses du Quercy, Millevaches en Limousin, le Morvan, le Haut-Languedoc, le Parc national des Cévennes). Son but est de « concourir à l'élaboration d'un projet territorial de développement durable du Massif central, par la mutualisation de moyens au service d'actions concrètes et novatrices ». Source : <http://www.parcs-massif-central.com>

# Conclusion

---

Pour conclure, la mise en place d'une stratégie d'action semble un compromis idéal pour entamer des démarches de conservation et de valorisation des sites mégalithiques du territoire du Parc. D'une part car elle permettrait de favoriser le développement touristique de certaines communes peu développées sur le plan économique, d'autre part elle permettrait de mettre en œuvre des démarches de partenariats qui favoriseraient la préservation d'un plus grand nombre de sites.

Il est important, même s'ils n'ont pas les mêmes priorités que le Parc, que le SRA et la cellule archéologique départementale s'engagent avec les acteurs locaux (communes, associations, propriétaires) car leurs missions sont complémentaires et viendront appuyer la création de projets de développement qui répondront aux besoins et aux attentes du territoire notamment sur la question du patrimoine mégalithique.

Il va de soi que le travail que j'ai effectué lors de ma mission doit être étendu à l'ensemble de l'aire d'adhésion du Parc afin de donner une réelle envergure et une base à l'établissement d'une politique de préservation de ces sites patrimoniaux.

Son application ne peut et ne doit se faire qu'avec l'implication de la population locale, plus encore avec les propriétaires fonciers. La sensibilisation à la valeur patrimoniale et identitaire des mégalithes quercinois doit être la première étape de la mise en œuvre de cette politique.

A la question de savoir si une stratégie d'action peut répondre aux enjeux de valorisation et de conservation des mégalithes sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, même si l'on peut préjuger de son impact positif, seule une mise en application et son évaluation permettront d'apporter une réponse et de juger de son efficacité.

# Bibliographie

---

- Biesuz, Julie, Marie Poux, et Camille Valat-Loubère. 2012. Les Mégalithes en Quercy.
- Clottes, J. 1963. « Les dolmens du Lot : réutilisations et destructions à l'époque moderne ». Bulletin de la Société préhistorique de France 60
- Clottes, Jean. 1977. « Inventaire des mégalithes de la France- tome 5: le Lot ».
- « Conservation du patrimoine ». Résistance et amour. <http://resistanceetamour.over-blog.com/>.
- « Construction et destruction des monuments mégalithiques ». 2014. <http://tc.revues.org/pdf/5014>.
- De Lanfranchi, François. 2002. « Mégalithes et sociétés préhistoriques : concepts et terminologie ». L'Anthropologie 106 (2): 295-326. doi:10.1016/S0003-5521(02)01093-2.
- Etienne, Samuel. 2008. « Le paysage français de la recherche sur la dégradation et la conservation de la pierre monumentale ». Géographies - Bulletin de l'Association de Géographes Français, no 1: 59-66.
- Hurel, Arnaud. 2010a. « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique ». Histoire, économie & société 29e année (2): 65-79. doi:10.3917/hes.102.0065.
- « L'association IPAMAC ». Parcs naturels du Massif Central. [http://www.parcs-massif-central.com/association-ipamac\\_7.html](http://www.parcs-massif-central.com/association-ipamac_7.html).
- Masset, Claude. 2013. « Construction et destruction des monuments mégalithiques ». Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques, no 54-55 (juin): 453-69. doi:10.4000/tc.5014.
- « Pays Bourian ».2014. <http://www.paysbourian.fr/>.
- « Site officiel du tourisme dans le Lot ». 2014. <http://www.tourisme-lot.com/fr>.
- « La protection du patrimoine ».2014. <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-patrimoine/protection-patrimoine/>
- Rouvellac, Eric. 2005. Patrimoine rural et valorisation territoriale en moyenne montagne: actes du colloque d'Ahun, 20 novembre 2002. Presses Univ. Limoges.

# Table des annexes

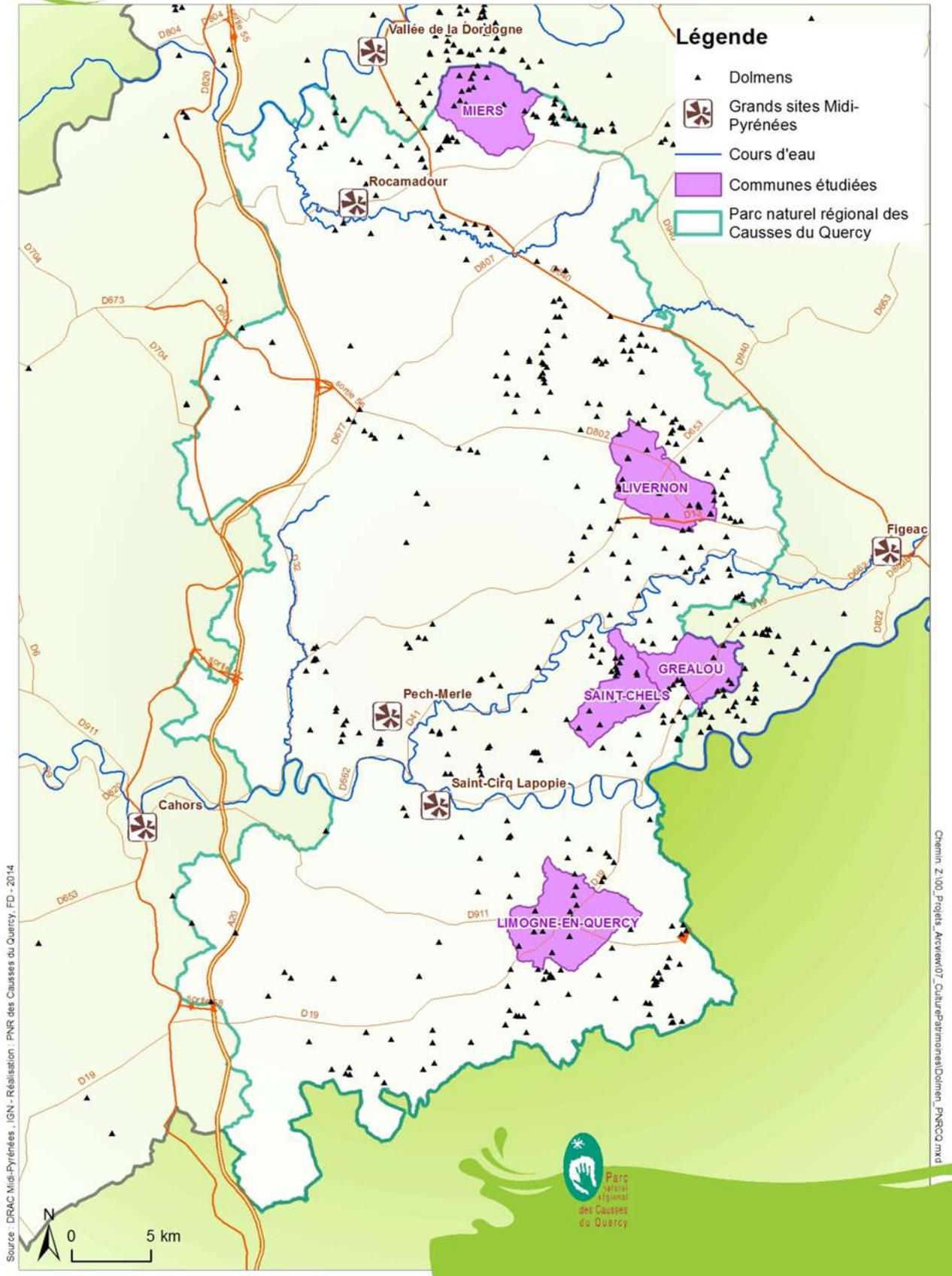
---

- Annexe n°1 : carte de répartition des mégalithes du Lot
- Annexe n°2 : frise chronologique des temps préhistoriques
- Annexe n°3 : grille de critères
- Annexe n°4 : groupes établis
- Annexe n°5 : guides d'entretien
- Annexe n°6 : synthèse Livernon
- Annexe n°7 : exemple de circuit proposé par l'ADT
- Annexe n°8 : exemple de fiche action

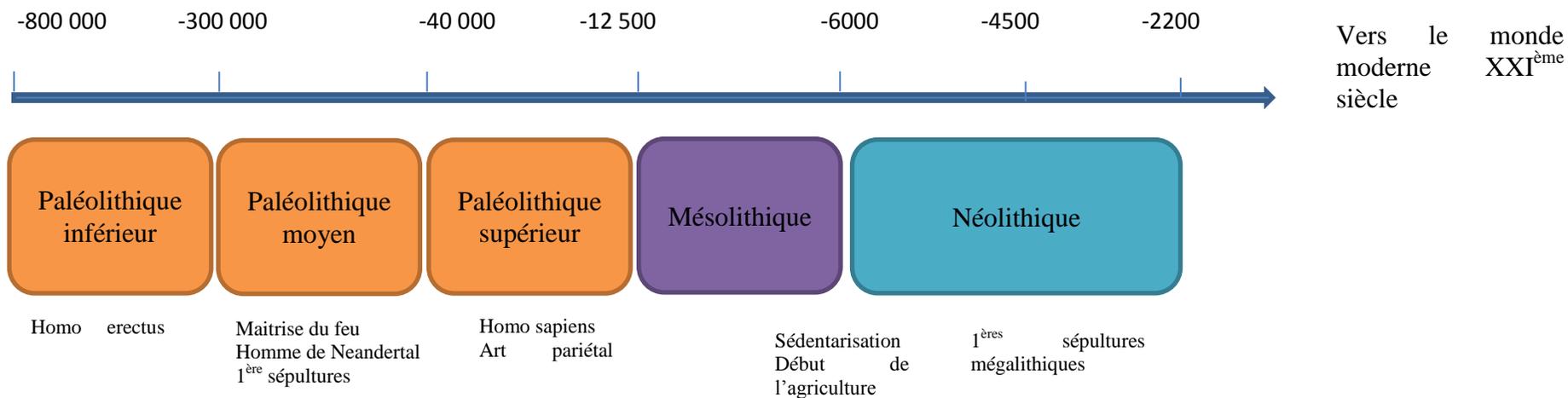
# ANNEXE N°1 : CARTE DE REPARTITION DES MEGALITHES DU LOT

## Dolmens recensés sur le département du Lot

état en 2014



## ANNEXE N°2 : FRISE CHRONOLOGIQUE DES TEMPS PREHISTORIQUES



Apparition des dolmens en France aux alentours de 4500 avant J-C

### ANNEXE N°3 : GRILLE DE CRITERES

#### Grille de critères/ Accessibilité

Dénomination du monument :

Type de monument : DOLMEN - MENHIR

Commune :

N° cadastral parcelle :

Nom propriétaire :

<b>Propriété</b>	
Public	
Privé	Autorisation : OUI - NON
Multiple	

<b>Proximité</b>	
Sentier	
Chemin	
Route	
Habitation(s)	
Bâtiment(s) (entreprises, grange...)	

<b>Type de parcelle</b>	
Bois	
Prairie	
Cultures	
Présence de clôtures	

**ANNEXE N°3 : GRILLE DE CRITERES**  
Grille de Critères/ Etat architectural et sanitaire

<b>Chambre sépulcrale</b>	
Orthostate(s) gauche(s)	Pr - Dr - In - Cou - Cas - Déli - Abs
Orthostate(s) droit(s)	Pr - Dr - In - Cou - Cas - Déli - Abs
Dalle de chevet	Pr - Dr - In - Cou - Cas - Déli - Abs
Dalle(s) de couverture	Pr - Dr - In - Cou - Cas - Déli - Abs

- Chambre sépulcrale creusée par les fouilles : OUI - NON
- Dimensions de la chambre sépulcrale :

<b>Tumulus</b>	
non perceptible	
perceptible	
Présence de parement	

- Si tumulus perceptible, hauteur estimée :
- Dimension estimée :

<b>Architecture</b>	
Ruiné	
Dégradé	
Bon état	Monumental - Simple

Le monument a-t-il fait l'objet de restauration ? : OUI - NON

Site entretenu (débroussaillage...) : OUI - NON

<b>Mesures de protection</b>	
Juridiques	Classé - Inscrit - ENS
Physiques	
Aucunes	

<b>(Ré)Utilisation du site</b>	
Pierrier	
Usage divers (préciser)	
Travaux agricoles (labour)	
Travaux routiers	
Autres	

### ANNEXE N°3 : GRILLE DE CRITERES

#### Grille de critères/ Valorisation

Signalétique : OUI - NON

DIRECTIONNEL - INFORMATIF

<b>Itinéraires touristiques (ADT, OT locaux)</b>	
Sentier pédestre	
Sentier VTT	
Sentier équestre	

Expositions : OUI - NON

Existence de collections (mobiliers...) en musée : OUI - NON

<b>Éléments à valoriser</b>	
Patrimoine	
Flore	
Paysage	
Géologie	
Autre	

Présence d'acteurs locaux : OUI - NON

<b>Histoire du monument</b>	
Légende	
Travaux de consolidation	

- Fouilles anciennes : dates, auteurs, documentation ou non (photos, dessins, plans, publications)

- Fouilles récentes : dates, auteurs, documentation ou non (rapports d'opération, publications)

## ANNEXE N°4 : GROUPES ETABLIS

Exemple de classement sur la commune de Livernon effectué à partir de la base de données établie lors de l'inventaire dur la terrain

LIVERNON			
Groupe 1a	Groupe 1b	Groupe 2a	Groupe 2b
LA CROZE	VICHELLE 1	BOYME 2	BELINAC
COURSAN (TOURNELLE)		PRENTEGARDE	POUZAT
MAS DE LA TAPOUNE			LA PIERRE MARTINE
TERRE 1			CLOUP CAOUD 1
TERRE 2			
VICHELLE 2			
VICHELLE 3			
BOUDOULOU			
CLOUP CAOUD 2			
CUN			
BOIS BAS 1			
PRENTEGARDE			
BOUDOULOU			

- Groupe 1a** ruiné ou dégradé difficilement accessible
- Groupe 1b** ruiné ou dégradé accessible
- Groupe 2a** bon état difficilement accessible
- Groupe 2b** bon état, accessible

## ANNEXE N°5 : GUIDES D'ENTRETIEN

### Guide d'entretien acteurs

« Enjeux de conservation et de valorisation des sites mégalithiques du Quercy »

- **Présentation de la personne, de la structure et son rôle dans la structure**
- **Le patrimoine mégalithique**

De manière générale, que pouvez-vous me dire en matière de conservation et de valorisation de ce patrimoine

Avez-vous connaissance d'un projet spécifique de valorisation touristique et patrimoniale sur ses sites?

Qu'en pensez-vous ?

Comment pouvez-vous agir ? Comment votre institution peut-elle être concernée (sur la question de la protection/conservation/valorisation)?

Avez-vous un exemple de projet (valorisation/conservation/restauration/protection) hors département qui vous semble intéressant ?

- **Tourisme :**

Vision du tourisme en lien avec le mégalithisme sur le territoire du PNR?

Y a-t-il des enjeux en matière touristique sur les sites mégalithiques ?

Pensez-vous qu'il faille développer ce tourisme ? De quelle manière ?

Avez-vous connaissance d'autres types de valorisation ?

- **Rôle des institutions:**

Qui fait quoi ? Problématique vs les différentes échelles d'action ? Conflits pour la mise en place d'actions ?

Recensement ?

Commune : PLU, propriétaire de patrimoine, école

Communauté de communes : compétences patrimoine, tourisme, ...

Département : Service Patrimoine, tourisme, développement durable, ...

Région : Inventaire des patrimoines

Etat : DRAC ?

Programme européen spé aux mégalithes ?(c'est le cas pour le patrimoine thermal)

Et le PNR ?

Place des associations.

## ANNEXE N°5 : GUIDES D'ENTRETIEN

### Guide d'entretien Acteurs du Tourisme lotois

#### « Enjeux de conservation et de valorisation des sites mégalithiques du Quercy »

*Dans le cadre d'un projet d'étude sur la valorisation et la conservation des sites mégalithiques sur le territoire du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, nous souhaitons connaître à travers cet entretien le point de vue d'acteurs différents sur la question des mégalithes et par la même faire un échange d'expériences afin de pouvoir élaborer un diagnostic puis une stratégie et un plan d'actions pour les monuments lotois.*

*Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder de votre temps pour nous aider dans notre projet.*

- **Présentation de la personne et de sa structure**
  
- **Que pouvez-vous me dire de la politique touristique du département ?**
  
- **Quelle place ont la préhistoire et le mégalithisme dans le développement touristique du département ?**
  
- **Y- a- t- il des actions spécifiques menées en faveur des sites mégalithiques dans le Lot?**
  - **Si oui : De quelles natures sont-elles ?**
  - **Si non : Pourquoi ? Un choix stratégique ? Pas d'intérêt pour ces monuments ?**
  
- **A votre avis, comment se fait-il que les mégalithes soient largement valorisés en Bretagne ?**
  
- **Que pensez-vous qu'il faudrait faire afin de valoriser ce patrimoine (très riche dans le Lot) ?**  
(quelles structures peuvent être impliquées ? qui est le plus légitime pour agir ? comment ?...)
  
- **Y –a –t –il des actions prioritaires à mener sur ces sites ?**
  - **Si oui : De quel ordre sont-elles ?**
  
- **Y –a –t –il des demandes particulières de touristes vis-à-vis de ces sites ?**
  - **Si oui : De quel ordre sont-elles ?**

**ANNEXE N° 6 : SYNTHÈSE LIVERNON**

**Sortie sur le terrain avec Guy et Mariette BODI**

Monuments dégradés

<b>MONUMENTS</b>	<b>PROTECTION EN COURS</b>	<b>INTERET</b>	<b>ENJEUX/RECOMMANDATIONS</b>
<b>PRENTEGARDE</b>	aucune	Néant	aucun intérêt touristique et archéologique, le dolmen ou du moins ce qu'il en reste (un orthostate) a servi de matériau pour construire une petite porcherie qui maintenant sert d'abris de jardin
<b>DOLMEN DE VICHELLE 2</b>	aucune	Néant en terme touristique Très fort en terme archéologique	Dolmen sur un terrain privé en limite de parcelle, intégré dans un muret en pierre. Son architecture est monumentale bien que la table soit cassée en 3 parties. Une campagne de restauration par le SRA serait intéressante à envisager.
<b>DOLMEN DU CLOUP CAOUD 1</b>	aucune	Moyen à élevé : Monument réhabilité en cazelle  A proximité de nombreux chemins et sentiers.	Des arbres poussent autour. Manque d'entretien du terrain (le couvert végétal rend très difficile d'accès le monument), les propriétaires sont apparemment réfractaires et ne souhaitent pas rendre accessible leur terrain pour qui que ce soit (refus de laisser des agriculteurs mettre leurs brebis pour entretenir le bois et procès en tout genre avec les voisins...) Son inscription ou son classement permettrait plus de souplesse d'actions et obligerait les propriétaires à entretenir. Mise en place d'une signalétique.

## Monuments en bon état

MONUMENTS	PROTECTION EN COURS	INTERET	ENJEUX/RECOMMANDATIONS
<b>MENHIR DE BELINAC</b>	CLMH	Elevé : Seul menhir valorisable sur le territoire d'étude  il est de belle dimension et dans un bon état de conservation. Il a fait l'objet de restauration (certaines fissures ont été colmatées au ciment)	un panneau signalétique informatif avait été implanté mais est actuellement complètement illisible. Proche du monument dans le bois on peut voir une cazelle qui semble construite sur un dolmen (à vérifier). Un changement de la signalétique est nécessaire.
<b>LA PIERRE MARTINE</b>	CLMH	Elevé : c'est le monument le plus imposant de la commune et du département. Il présente un attrait supplémentaire : la carrière d'extraction des dalles.	Le monument est extrêmement bien signalé (depuis la RD811) mais le panneau informatif vieillissant est illisible. Changement de la signalétique informative nécessaire. On peut également envisager une aire de repos sur place (banc, table...).
<b>DOLMEN DU POUZAT</b>	ISMH	Elevé : Dolmen monumental	Le site manque d'entretien (sentier difficile d'accès et le monument est entouré par les ronces) : entretien nécessaire Possibilité de mettre en place de la signalétique directionnelle.
<b>DOLMEN DE LA CROZE</b>	aucune	Elevé : En bon état et représentatif du mégalithisme quercinois, qui plus est, il est proche d'un chemin	La table est fendue en longitudinal, il faudrait envisager une restauration pour éviter toute dégradation supplémentaire. Mise en place d'une signalétique. Une boucle possible avec Cun et Cloup Caoud 1.

## Focus sur la commune

### **19 monuments**

**1 monument restauré** : Dolmen de La Pierre Martine

**1 menhir** : menhir de Bélinac,

**6 monuments** potentiellement valorisable en plus de la Pierre Martine et le menhir de Bélinac

**12 monuments ruinés**

<b>AVANTAGES</b>	<b>INCONVENIENTS</b>
Présence de l'association « Mémoire et patrimoine de Livernon ». 4 monuments sont répertoriés sur le site internet de la mairie.	La commune de Livernon est très étalée, pour aller d'un monument à un autre la voiture s'avère nécessaire. 11 monuments sont ruinés et 18 sur 19 (Bélinac) se trouvent sur des parcelles privées (pour la plupart à vocation agricole).

### "TERRE DE DOLMENS"

Me 3 000 ans avant J.C., les populations du Querroy enterraient leurs morts collectivement dans des tombes mégalithiques. Cette tradition a perduré pendant 1 500 ans environ. Avec plus de 600 dolmens recensés, le Querroy est une des régions de France où la densité de ce type de construction est la plus forte ; elle y est plus élevée qu'en Bretagne. Composés de granités dalkes de calcaire, le dolmen est un caveau. Il était initialement orné par un tertre, appelé tumulus, constitué de blocs et bâties en pierre sèche. Le rôle du tumulus était d'accroître la monumentalité de la sépulture. Deux beaux exemples de dolmens quercinois sont à voir : la Pierre-Martine à Livernon et le dolmen du Mes de l'Artilou à Espédaillac.

## ÉCOUTE S'IL PLEUT À DANTONNET

→ SITUATION : Lentillac-sous-Causse à 20 km de Saint-Céry par les D661, D10 et D630  
→ DÉPART : Place de la place de la place

DURÉE : 3 h30  
LONGUEUR : 14,5 km  
BALLSAGE : jaune

Se diriger vers l'église et tourner à gauche sur le chemin enherbé. Arrivé à la route (après sur la droite), prendre à gauche, puis au croisement suivant (0 789) encore à gauche. Au carrefour (colonne) suivant (travail à faire sur le gauche) bifurquer à droite. Poursuivre jusqu'à un carrefour et prendre à gauche. Passer un premier chemin à droite et au niveau d'une fourche, obliquer à droite. La petite route goudronnée devient un beau chemin enherbé qui descend jusqu'à une ferme. A cette ferme, descendre à droite, puis en haut de la montée prendre à gauche. Poursuivre le chemin jusqu'à déboucher sur une pelouse sèche qui domine le val de la Sagne.

1 Au milieu de la parcelle, tourner à droite (flèche jaune sur les pierres au sol) et rejoindre la D10 dans la vallée de la Sagne. L'emprunter vers la gauche sur 200 m et au croisement suivant bifurquer à droite. Traverser le ruisseau (Sagne) et au croisement suivant prendre le sentier qui part à gauche et longe la vallée. Laisser un chemin qui part à gauche et continuer toujours sur le même sentier jusqu'au moulin de Font Fourès (rivet). Rejoindre la route et continuer tout droit pour arriver à un croisement. Descendre à droite par la route et passer devant un lavoir ouvert. Au carrefour d'après, tourner à gauche sur le chemin qui longe le bord de vallée. Plus loin, après une courte montée, à un croisement, tourner à gauche. Laisser un chemin sur la droite et aller toujours tout droit jusqu'à ce que le

2 Remonter la route par la gauche, 200 m plus loin, prendre le chemin qui remonte dans la combe d'écoute s'il pleut". Après une longue montée et une série de virages, arriver à un croisement.

3 Prendre le chemin de gauche, passer la ligne de crête (dolmen sur la gauche) et rejoindre une route. Tourner à gauche, passer une ferme et continuer tout droit. Dans un village, tourner à droite pour remonter sur un chemin herbeux. Abandonner la route et prendre à gauche pour gagner le hameau de l'Agard.

4 Prendre le chemin en herbe qui part à droite, traverser une route et continuer tout droit. Franchir également un chemin, prendre à droite jusqu'au prochain croisement.

5 Obliquer à gauche puis enrouler à gauche, remonter un chemin (dolmen à droite, dans un champ privé). 50 m après, tourner à gauche et emprunter le sentier en herbe. Au croisement prendre à droite et rejoindre les maisons et la route. Tourner à gauche et esler sur la route jusqu'à un croisement marqué par une mare. Bifurquer à droite et prendre le chemin. A une fourche tourner à gauche. Traverser une combe et au croisement suivant, monter sur la droite pour rejoindre le point de départ.

### MOYEN

|| Circuit donnant à la découverte de l'énigmatique et sauvage vallée de la Sagne où la tranquillité règne sur un circuit inédit et plein de rebondissement du Pech de la Paule à la combe d'écoute s'il pleut". ||

**À VOIR DANS LA RÉGION :**

- Basses-urs-châs, musée de Chalais
- Ornières et musée de l'Armedite
- Observatoire et musée du Pech-Morzié

→ INSTALLATION : lauds et Gagneb

→ ENGAGEMENTS : Office de Tourisme de Saint-Céry, Lapoque-Pech-Morzié  
Tél. 05 65 31 31 31

**ANNEXE N°8 : EXEMPLE DE FICHE ACTION**

<b>AXE 1: Faire connaître et reconnaître les mégalithes quercinois</b>		<b>Stratégie d'action de conservation et de valorisation des sites mégalithiques</b>	
<b>Intitulé du projet :</b>	<b>Circuit de découverte des dolmens</b>		
<b>Maître d'ouvrage :</b>	Parc naturel régional des Causses du Quercy		
<b>Maître d'œuvre</b>	Commune de Limogne en Quercy et/ou association Découverte et Sauvegarde du Patrimoine de Limogne		
<b>Interlocuteur technique :</b>			
<b>Contexte</b>			
Le patrimoine mégalithique est un élément identitaire du territoire du Parc, sa conservation et sa pérennisation sont primordiales. Les mégalithes sont les témoins de l'occupation du Quercy par les Hommes depuis des millénaires. C'est un patrimoine très riche mais cependant fortement dégradé. Afin de permettre sa découverte, il faut favoriser le développement de circuits à thème qui permettront aux visiteurs mais aussi aux habitants de découvrir ce patrimoine.			
<b>Objectifs</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire connaître les mégalithes</li> <li>✓ Apporter des connaissances justes sur ces monuments</li> <li>✓ Sensibiliser pour mieux protéger</li> </ul>			
<b>Descriptif</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Création d'un circuit à thème au départ du dolmen expérimental incluant 5 dolmens de la commune (Ferrières, Joncas, Lac d'Auris, Pageot, Agarnel 1)</li> <li>⇒ Mise en place d'une signalétique Parc</li> <li>⇒ Intégration au prochain topoguide de randonnée du Parc</li> </ul>			
<b>Partenaires</b>			
Communauté de commune/ commune de Limogne en Quercy/ association Découverte et Sauvegarde du patrimoine/ Conseil Général			
<b>Calendrier de réalisation</b>			
Mis en place du projet : hiver 2014- printemps 2015/ Doit être opérationnel pour la saison touristique de 2015			
<b>Budget prévisionnel</b>			
Totem d'interprétation	quantité	prix unitaire HT	Total
- Réalisation textes et graphismes			
- Pose	6	2100€	12 600€
Panneaux directionnels			
- Réalisation textes et graphismes			
- Pose	6	700€	4200€
<b>TOTAL : 16 800€ H.T</b>			



VetAgro Sup

GARCIA, Pyrène, 2011-2014, « Enjeux de conservation et de valorisation. Les mégalithes du Parc des Causses du Quercy : du diagnostic au plan d'actions », 37 pages, mémoire de fin d'études, VetAgro Sup, 2014.

**STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES:**

- ♦ Parc naturel régional des Causses du Quercy (PNR CQ)
- ♦ Service Régional de l'Archéologie et de la Connaissance Midi-Pyrénées
- ♦ Cellule départementale archéologique du Lot

**ENCADRANTS :**

- ♦ Maître de stage : BRUNET, Nils (PNR CQ)
- ♦ Tuteur pédagogique : MAUMELAT, Armelle

**OPTION :** Ingénierie du Développement Territorial

## RESUMÉ

Les **mégalithes** sont des éléments identitaires des paysages et de l'histoire du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Il y en a actuellement plus de 600 recensés dans le département du Lot et environ 400 sur le territoire du Parc. Les constructions mégalithiques sont incontestablement un **patrimoine** archéologique d'exception qui a cependant beaucoup de mal à faire sa place à côté des châteaux, grottes, églises... et faute d'une politique de **conservation** et de **valorisation**, ces monuments sont aujourd'hui en péril.

Le Parc, en partenariat avec les services de l'Etat et départementaux, a décidé de mettre en œuvre des actions pour préserver ce riche patrimoine au moins sur son aire d'influence.

A travers la mission de stage proposée, il a été possible d'établir un diagnostic sur un périmètre représentatif du mégalithisme quercinois et d'établir une **stratégie** ainsi qu'un **plan d'action** pour les années à venir. En parallèle, un document à vocation touristique rentrant dans le cadre de la stratégie a été produit.

---

**Mots clés :** conservation ; protection ; patrimoine, valorisation ; mégalithes ; stratégie d'action ; plan d'action